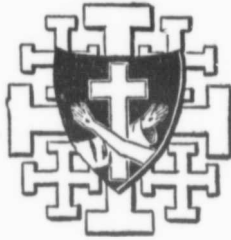


MONTREAL

SEPTEMBRE

1909



XXV<sup>e</sup>

ANNÉE

No 9

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Honorée de la Bénédiction des Souverains Pontifes  
Léon XIII et Pie X*

## LA SAINTE CROIX

(Fête le 14 septembre)



Le chrétien est l'homme de la croix. C'est par la croix qu'il est entré dans la société surnaturelle de l'Église. Lorsqu'il se tourne vers Dieu, pour implorer ou pour rendre grâces, c'est encore le signe de la Croix qui accompagne sa prière et la rend efficace. La croix est son bouclier et son arme de combat.

On comprend que, dès les premiers jours de l'Église, les chrétiens aient voulu fixer par des traits sensibles et permanents l'image de la Croix. La prudence ne leur permettait pas alors de donner à cette représentation la forme de l'instrument par lequel le Sauveur a voulu accomplir son sacrifice. Ils eurent recours à des figures symboliques que l'on est convenu de désigner sous le nom un peu vague et quelquefois assez impropre de monogramme. Ce

sont des lettres isolées ou encore des combinaisons de deux lettres diversement disposées. Derrière ces lignes mystérieuse, qui manquaient de sens pour les Juifs et pour les païens, les chrétiens retrouvaient le rayonnement de la Croix du Sauveur.

La croix se montre, dans la simple rigidité de ses lignes, déjà nettement dessinée et reconnaissable pour tous, sur des tombes dont les plus anciennes appartiennent à la fin du troisième siècle. Avec le quatrième siècle, l'Église sort des catacombes. Elle peut s'affirmer devant les nations et arborer hautement son étendard. La Croix apparaît alors radieuse, décorée de la couronne qui indique sa victoire, ornée de fleurs, enrichie de pierres précieuses. Pour en former l'image, l'homme chrétien appelle tous les arts à son aide. Il veut que la Croix soit belle aux regards, autant qu'elle est chère à son cœur.

Cette Croix si simple, que deux traits rapidement tracés suffisent à reproduire, s'est développée en ornements gracieux sans perdre ses lignes essentielles. L'arbre sacré a donné ses fleurs et cette flore est riche de formes et de couleurs autant que la flore de nos jardins.

Le quatrième siècle ouvre sur ce point une voie artistique qui ne sera jamais abandonnée. La Croix resplendira à travers les siècles chrétiens comme le motif d'ornementation le plus volontiers recherché par les ouvriers qui travaillent le bois, la pierre et les différents métaux. Elle marquera de son signe le monument religieux qu'elle domine ; elle s'y montrera partout, dans l'ensemble et dans les moindres détails de l'œuvre, dans le tracé du plan, dans les arêtes ou les voussures de la voûte, dans les mosaïques du pavé, dans les grilles ouvragées du sanctuaire et des chapelles, surgissant en relief ou largement gravée sur les vases sacrés et sur les meubles liturgiques de l'église et de la sacristie.

Nous trouverons encore la Croix sur les monnaies des empereurs et des villes. Elle consacre de son signe les inscriptions triomphales et les éloges funèbres, précède le libellé des actes publics, des traités et des contrats, et accompagne comme un témoin respecté la signature des contractants.

su  
à l  
air  
  
sec  
qu  
Ma  
de  
doi  
ten  
pot  
pot

La société chrétienne vit à l'ombre de la Croix qui se dresse sur le monde comme le signe vainqueur. Le chrétien se plaît à porter la Croix sur sa poitrine. C'est pour lui le symbole aimé et la manifestation de sa croyance.

Dans la contemplation de la Croix, le chrétien trouve le secret de la vie de ce monde et le sens de la douleur salutaire qui s'impose à l'homme. Il apprend par l'exemple de son Maître que les chemins pénibles de la vie conduisent au repos de l'éternité. La vue de la Croix relève son courage et lui donne le droit de se dire que, malgré les misères de l'existence, par la grâce de Dieu et par les mérites du Sauveur mort pour nous, il y a place encore ici pour les joies pures de l'âme, pour la paix en Dieu et pour les suprêmes espérances.

G. CONTESTIN.





**LE R. P. ILDEFONSE ESPINASSE,**

**O. F. M.**

Tous ceux qui ont connu et aimé le P. Ildefonse, ceux qui ont subi l'influence de sa surnaturelle bonté, ceux dont il a encouragé les efforts, dirigé les pas, consolé les peines, nous sauront gré de reproduire la notice que lui consacre dans la *Revue Franciscaine* de Bordeaux un de ses frères en religion. Sans doute ces quelques pages continueront-elles auprès d'eux le discret apostolat du bon Père Ildefonse ; et en apprenant quel il fut, à ceux qui n'ont connu que son nom, elles leur apporteront le parfum d'édification de son existence si courte et si bien remplie.

Le saint religieux, est celui qui possède l'esprit de sa règle et en vit pleinement. Il tend toujours vers une perfection plus haute, mais il a déjà atteint une perfection relative. La grâce l'a transfiguré, son amour-propre est blessé à mort ; le surnaturel est sa patrie, son habituelle demeure : il ne vit que pour Dieu.

Les bons religieux — Dieu en soit béni — remplissent les couvents ; les saints religieux sont plus rares. C'est pourquoi lorsqu'on a l'heureuse fortune d'en rencontrer un sur sa route, il est bon de s'arrêter devant lui pour contempler sur son visage la beauté du Modèle de tous, de Jésus-Christ qui s'y reflète.

Le très cher et très regretté P. Ildefonse Espinasse, décédé à San-Remo (Italie) le 12 mai 1909, à l'âge de 33 ans, était dans toute la force et la beauté du mot un saint religieux. C'est le témoignage que lui rendent tous ceux qui l'ont connu et qui aujourd'hui le pleurent.

Le P. Ildefonse — dans le siècle Alphonse Espinasse — naquit dans la paroisse de Firmy, au diocèse de Rodez, le 12 décembre 1876. Ses parents, d'honnêtes cultivateurs, s'étant bientôt transportés sur la commune voisine d'Auzits, c'est dans ce dernier village que le Père Ildefonse fréquenta l'école, le catéchisme et fit sa première communion. Sa piété le fit remarquer du zélé pasteur de la



paroisse. Très attentif à discerner les vocations religieuses et sacerdotales, ce digne prêtre auquel le P. Ildefonse garda jusqu'à la fin un reconnaissant souvenir, n'eut pas de peine à discerner dans cet enfant au caractère déjà sérieux, à la physionomie ouverte, un élu de l'autel. Il le signala à un Franciscain de passage à Auzits, qui ayant parlé au jeune Espinasse de l'œuvre du Collège séraphique de Bordeaux, lui persuada sans difficulté de demander son admission.

Il partit donc pour Bordeaux en octobre 1889 avec un de ses petits camarades, Julien Eche, dont il devait partager durant six ans au Collège séraphique et au Noviciat de Pau la vie heureuse et dont il partage aujourd'hui le tombeau ! Julien Eche en effet, devenu le P. Conrad, est mort à San-Remo le 6 décembre 1906, après onze ans de vie religieuse

A Bordeaux Alphonse Epinasse fut un Séraphique modèle. Il ne brilla pas par ses succès scolaires. Son intelligence ne dépassait pas une bonne moyenne : Mais, esprit sérieux, il comprit tout de suite que l'étude avec ses difficultés était un « devoir » et ses maîtres n'eurent qu'à se louer d'une application qui ne fut pas sans résultats satisfaisants. Modèle de travail, notre jeune Séraphique se montrait plus encore, s'il était possible, modèle de piété. A voir cet enfant si recueilli à la chapelle et si grave dans sa conduite ordinaire, on pouvait soupçonner qu'il savait déjà quelque chose de la vie intérieure et qu'il en vivait. Très expansif en récréation, toujours gai, toujours aimable pour ses camarades, on sentait pourtant, à le voir et à l'entendre, qu'il y avait dans son âme un secret qu'il ne livrait pas, une petite coin intime réservé au Bon Dieu et à Marie. Car il eut dès ses jeunes années une dévotion très filiale, très tendre pour la sainte Vierge, et c'est en grande partie à cette dévotion qui demeura chez le religieux aussi fraîche, aussi enfantine, qu'il dût de progresser si vite dans la vertu, sans avoir peut-être connu les douloureux combats de l'âge difficile, sans y avoir du moins laissé quelque chose de sa candeur.

Les cinq années de Bordeaux furent pour lui des années heureuses. Il en garda le souvenir. Il aimait dans la suite qu'on lui parlât du cher Collège. Ses condisciples d'autrefois, que le vent de la persécution ou le souffle du zèle ont dispersés sur bien des rivages n'étaient pas oubliés. Ses anciens maîtres furent l'objet de sa cons-

tante reconnaissance, et il n'est pas jusqu'au Frère cuisinier qui n'eut gardé une bonne place dans son cœur.

Ses études terminées il sollicita et obtint la faveur d'entrer au Noviciat de Pau. Il revêtit la bure franciscaine le 12 août 1894 et prononça ses vœux l'année suivante, 15 août 1895. J'ai demandé à son ancien maître des novices, le T. R. P. Othon, pour lequel il garda toujours les sentiments d'un enfant affectionné et reconnaissant de vouloir bien me dire ce que fut le F. Ildefonse durant l'année de probation : « Un parfait novice, m'a-t-il répondu : statue durant le temps du silence, ange à la chapelle et au chœur, aimable confrère en récréation. » Pour beaucoup le Noviciat est surtout un temps de lutte. Il y en a tant à faire pour terrasser le vieil ennemi qu'on porte en soi et qu'on a favorisé dans la vie antérieure ! Nous serions surpris que le F. Ildefonse ait eu beaucoup à combattre. Nature douce et tranquille, non moins que généreuse, l'idéal religieux et franciscain avait déjà pénétré son âme durant les cinq années au Collège. Arrivé au Noviciat, il entra dans la voie de la perfection comme de plain-pied ; il y fit de rapides progrès, grâce surtout à l'énergie de son caractère. Voici ce que nous écrit quelqu'un qui l'a intimement connu : « Dans la pratique de la perfection il était constant et tenace. Prêtre et Maître des novices il allait régulièrement à son Directeur pour la confession, la direction, la retraite mensuelle, etc. S'il n'était pas reçu au premier coup, il ne se rebutait pas et revenait à la charge. »

Cette constance le fit avancer beaucoup dans la vie intérieure qu'il cultivait avec énergie. « C'était vraiment un homme intérieur. Il ne marchait pas dans cette voie au petit bonheur, mais il voulait la lumière et recourait aux bons auteurs pour avoir vraiment des principes ; en général pour l'ascétisme comme pour la théologie, il étudiait beaucoup et je ne crois pas l'avoir vu perdre une minute. » C'est au Canada que le P. Ildefonse a mérité ce témoignage, mais il est bien certain que ses habitudes de piété, ce sérieux dans l'étude de la perfection et cette constance dans la pratique des vertus marquèrent déjà sa vie de novice. Seulement tandis que chez plusieurs la ferveur des commencements se ralentit vite, chez lui elle ne fit que croître.

Un nuage pourtant menaçait le grand bonheur que le F. Ildefonse semblait avoir conquis avec la vie religieuse, le service militaire. Il obtint de ses Supérieurs de faire ses études au Canada. Il lui fau-

aurait rester hors de France jusqu'à 30 ans. Il resterait. N'y a-t-il pas des âmes à convertir et à sanctifier de l'autre côté de l'Océan ?

La fervente communauté qui le reçut le garda douze ans. Il y fit l'œuvre de Dieu et il y fut heureux. Lorsque, il y a deux ans l'obéissance le rappela dans sa Province, elle lui imposa un très grand sacrifice. Il le fit généreusement, sans se plaindre, mais son désir intime eût été de vivre et de mourir dans cette nouvelle France qui avait conquis tout son amour.

A Montréal d'ailleurs on sut l'apprécier et les lettres que l'on va lire montrent l'estime et l'affection que ses confrères lui ont vouées :

Un jeune religieux, ancien Séraphique, écrit :

« J'ai connu le P. Ildefonse étudiant, mais tellement à sa place que je ne me rappelle pas lui avoir parlé durant ses études hormis aux cours de cérémonies qu'il nous faisait. Il gardait un silence parfait, avec nous surtout, qui n'étions pas de sa catégorie. Il était bon, saint, édifiant, pieux, dévoué, etc., et nous l'aimions ! . . . Sa charité pour tous était grande, particulièrement pour les étrangers autour desquels il se multipliait pour être aimable et amusant au besoin. Il a laissé un profond souvenir de bonté et de douceur parmi le peu de personnes avec lesquelles il a eu des rapports de ministère. Les Tertiaires de Montréal ont appris sa mort avec peine et font leur entretien de ses vertus. »

Un ancien Novice du P. Ildefonse nous écrit aussi :

« J'ai connu le très regretté P. Ildefonse au Collège séraphique de Montréal. Il était alors simple étudiant en théologie et il venait au collège faire la surveillance pendant les études. Quand la cloche du couvent appelait au chœur les autres religieux pour la récitation du saint Office, le P. Ildefonse retenu au collège par le devoir, prenait alors son bréviaire et à genoux au milieu de l'étude, devant une statue de la Très Sainte Vierge, uni d'esprit et de cœur aux autres religieux, il priait pendant que nous travaillions. La grande piété et la religieuse simplicité qu'il montrait dans cette circonstance faisait sur nous une salutaire impression.

« Dans les diverses charges qu'il eut à remplir au Collège, les séraphiques purent toujours admirer en lui, outre les solides vertus du bon religieux, un grand esprit de foi et un profond respect pour les jeunes âmes qu'on lui confiait.

« Son humilité était aussi très profonde : souvent il nous deman -

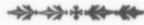
dait pardon des fautes donc il croyait se rendre coupable à notre égard.

« Il était doué d'une grande douceur, d'une patience et d'une mansuétude que rien ne pouvait troubler. D'une nature timide et peut-être un peu trop défiant de lui-même, il savait cependant parler net et haut quand le devoir l'exigeait. »

(A suivre)



## Questions et réponses



1° QUESTION : *Puisque la Bse Jeanne d'Arc était tertiaire de Saint François aurez-vous sa statue exposée dans votre église pour encourager la dévotion des tertiaires envers leur illustre sœur ?*—Un lecteur.

RÉPONSE : Volontiers nous encourageons la dévotion de tous nos chers tertiaires à la sainte et vaillante Pucelle d'Orléans qui, selon de fortes probabilités (1), compte parmi leurs sœurs dans le Tiers-Ordre. Toutefois le bref de béatification autorise, pour le présent, le culte *public* de la vierge lorraine dans le seul diocèse d'Orléans (2). Sans doute, le Souverain Pontife voudra bien l'étendre bientôt à d'autres diocèses et à d'autres régions.

Mais en attendant, et en vertu des règles sagement tracées par le Saint Siège, et en particulier par le décret d'Alexandre VII (27 septembre 1653), déclarant que le culte *public* que l'on peut rendre aux *Bienheureux* est un culte restreint quant aux lieux auxquels il s'étend, et quant aux actes par lesquels il se manifeste, nous ne pourrions pas, sans une permission expresse du Souverain Pontife, exposer publiquement dans notre église une statue de la Bse Jeanne d'Arc. Pour le moment, la dévotion *privée* reste donc seule *universellement* autorisée quant aux statues, tableaux, images etc.

(1) Cfr *Acta O. M.*, janv. 1909, p. 9.

(2) Cfr *Acta S. S.*, 15 mai 1909, p. 393 voici quelques paroles du bref de béatification à ce sujet «... Nous accordons, *pour le diocèse d'Orléans seulement*, la célébration de cette Messe (de la Bienheureuse) et la récitation de cet Office... Nous accordons enfin que la solennité de la béatification de la vénérable Servante de Dieu, Jeanne d'Arc, soit célébrée *dans le diocèse et les églises susdits*... »



## SEQUENCE DE LA NATIVITE

(Ancien Bréviaire Parisien)

Gaudii primordium  
Et salutis nuntium  
Diem nostræ canimus.

Chantons ce jour, aube de notre  
joie, présage de notre salut.

Quæ dat hora Virginem  
Spondet Deum Hominem :  
En venit quem quærimus !

La même heure qui nous donne la Vierge  
nous promet le Dieu Homme :  
Il vient Celui que nous désirons.

Quam in Matrem eligit  
Hujus ortum dirigit  
Deus omnis gratiæ.

Dans la Mère qu'il s'est choisie,  
Il a préparé son propre avènement  
Ce Dieu de toute grâce.

Domum quam inhabitet  
Mox e qua nos visitet  
Ornat Sol justitiæ.

Le Soleil de justice orne la demeure  
que bientôt il habitera et d'où il doit  
venir nous visiter.

Quot micat luminibus  
Suis Deus usibus  
Quod vas fingit gloriæ !

De combien de feux n'est pas étincelante  
cette coupe que Dieu a formée pour  
son usage !

Quot latent miracula !  
Fiet hæc nubecula  
In vim magnæ pluriæ.

Que de secrètes merveilles ! Cette petite  
nuée contient un torrent de pluie !

Benedicta Filia !  
Tota plena gratia !  
Tota sine macula !

O Fille bénie, toute pleine de grâce et  
tout immaculée !

Coeli quod jam habitas  
Pande nobis semitas  
Prece, Virgo, sedula !

Du ciel que vous habitez, ouvrez-nous  
les voies, ô Vierge, par votre active  
prière.

Iram promerimus  
Christe, pacem petimus,  
Hanc da matris precibus.  
Amen.

O Christ dont nous avons encouru la  
colère, donnez-nous cette paix que nous  
vous demandons par les prières de Marie.  
Amen.



## NOUVELLES DE ROME

**P**ie X intime. — Le temps des vacances laisse ordinairement sans grand intérêt les nouvelles qu'un correspondant romain peut expédier à ceux qu'il a charge d'informer. Non pas que jamais la sève de l'Eglise s'arrête ; non pas que jamais cesse au centre de la vie catholique, — pas plus que celui du sang au cœur — l'afflux des nouvelles bonnes ou mauvaises, des joies et des douleurs qui font participer le Père commun des fidèles à tout ce qui exalte, ou blesse, ou attriste quelqu'un de ses enfants. Mais les chaleurs et les fièvres et la suspension des travaux dans les Congrégations pontificales enlèvent à la Ville et au Vatican la cause la plus active de leur animation.

Après la canonisation des nouveaux saints, Joseph Oriol et Clément-Marie Hofbauer, l'événement le plus important a été l'arrivée à Rome et la réception au Vatican des ambassadeurs envoyés par Mahommed V. Le Souverain Pontife a répondu en français à l'adresse du légat impérial, le remerciant du témoignage de loyalisme qu'il avait rendu aux sujets catholiques du Sultan, lui promettant qu'il en serait toujours ainsi et ajoutant des souhaits de prospérité pour l'empereur et la nation turque.

N'est-il pas bien étrange de voir l'antique ennemi de la Papauté et du Christianisme rendre à Pie X cet hommage officiel tandis que les nations catholiques qui furent autrefois les auxiliaires les plus ardents des Pontifes Romains dans leur lutte contre l'Islamisme le dépouillent, le persécutent ou l'abandonnent ? Quel secret jugement de Dieu ne sera-t-il un jour révélé à ce sujet ?

Mais laissons ces considérations et apprenons par les menus faits

de son existence journalière à connaître le cœur du Pontife que Dieu nous a donné ; apprenons aussi à l'aimer de plus en plus.

Se promenant dernièrement dans les jardins du Vatican, le Saint Père y adressa la parole aux aides-jardiniers qui en ratissaient les allées. « Combien vous paie-t-on ? »

— Etes-vous contents de votre salaire ? »

Et sur la réponse affirmative, Pie X montra une joie toute paternelle. Un des prélats de sa suite parut tout attendri de cette délicate attention.

« Hé ! mon ami, lui dit le Saint Père qui s'en était aperçu, qui sait si ces bons ouvriers ne sont pas plus agréables à Dieu que nous-mêmes ! »

Quel aimable et sincère humilité !

Quelques jours après, terminant une conversation avec un dignitaire de la Ville Eternelle, le Pape lui montrait son Crucifix et disait : « C'est lui, monseigneur, c'est lui qui est le seul maître ici. Je le lui dis bien souvent : si vous n'êtes pas satisfait de votre serviteur, il ne vous est pas difficile de le rappeler à vous... » et il ajoutait ces mots qui rappellent la douce simplicité du saint Curé d'Ars : « *Il viendra bien volontiers !...* »

Le Saint Père est d'humeur gaie. Les peines et les chagrins sans nombre qu'il éprouve dans le gouvernement de l'Eglise, il les reçoit de la main de Dieu avec la même paix et allégresse que les consolations. Sa parole est tout apostolique : « J'ai assisté, dit un prélat de sa maison à presque toutes les audiences données aux pèlerins et jamais je n'ai entendu exhortations si pieuses, si ferventes et allant plus au cœur. »

Le Souverain Pontife a rarement le temps d'écrire ses allocutions ; quand il faut parler, il prend un texte dans son bréviaire ou dans l'Evangile du jour et il en fait le thème de son discours.

Chaque soir cependant, il lit à haute voix un chapitre de l'Imitation. Il en a un vieil exemplaire tout usé : c'est, dit-on, un cadeau de sa mère. A Mgr Bressani qui examinait un jour ce petit livre placé sur la table de travail du Pape, celui-ci dit en souriant : « *L'Imitation, les Confessions de Saint Augustin, les Fioretti de Saint François* sont des livres qui méritent une reliure d'or ; pour les ouvrages de piété, de carton suffit. »

Le Saint Père ne manque pas de parcourir chaque jour les jour-

naux catholiques de langue italienne et française. Après souper, il lit d'un bout à l'autre son journal la *Difesa* de Venise. Il s'anime et rit aux bons endroits. Mais quand il rencontre un nom connu dans la liste des morts, il s'attriste et fait l'éloge du défunt.

Il lit peu de livres : mais il n'en a jamais commencé qu'il n'ait été jusqu'au bout.

ROMANUS



## EN TERRE-SAINTE

### FRANCISCAINS MARTYRS



Un autre Espagnol, de Grenade, eut les mêmes aspirations et presque la même destinée. Frère Côme de Saint-Damien passa plusieurs années dans la contemplation des mystères de la religion, là où ils s'étaient opérés s'attendant à donner sa vie pour Jésus-Christ. Déçu, dans son espoir, il retourna à Séville, dans sa Province qu'il édifia grandement par ses vertus. Cependant, pressé par le désir et favorisé par les circonstances, il put reprendre le chemin de Jérusalem où il fut reçu avec la plus grande joie, car il y avait laissé un souvenir vivace.

Au mois d'août de l'année 1597, la veille de l'Assomption, il se rendit avec les Frères de Saint-Sauveur dans la vallée de Josaphat au tombeau de la Sainte Vierge pour y passer la nuit en prière et y célébrer cette grande solennité. Le lendemain, après les offices, il regagna le couvent de Saint-Sauveur et y apprit que les religieux du Saint-Sépulcre manquaient de pain. Aussitôt il s'offrit à leur en



porter, et lorsqu'il le leur eut remis à la porte de la Basilique, il leur dit adieu en leur prédisant qu'ils ne tarderaient pas à le revoir en ce même endroit. Puis, sous l'empire d'une inspiration subite, au lieu de reprendre la rue qui conduit au couvent, il descend par les ruelles tortueuses qui aboutissent à la mosquée d'Omar, où il pénètre. C'était le vendredi et les musulmans remplissaient le temple. En voyant apparaître le Frère Mineur un cri de stupéfaction et de réprobation leur échappe, mais réfléchissant que cet acte pouvait être produit par la folie ou le désir de conversion, ils se continrent. Bientôt ils furent désabusés, car Frère Côme tira le crucifix qu'il portait sur sa poitrine, et le brandissant de toute la hauteur de son bras, il reprocha aux musulmans leur aveuglement obstiné, malgré toutes les facilités qu'ils avaient de connaître la vérité et de suivre Celui qui nous l'a révélée, Jésus-Christ, sans lequel il n'y a pas de salut possible. « Reconnaissez Jésus, le Rédempteur de l'humanité, s'écria-t-il, et vous serez sauvés ; sans lui, vos prières sont vaines et inutiles. ! »

Les Turcs voulurent d'abord le chasser du temple, mais lorsqu'ils l'entendirent traiter leur prophète d'infâme et de faussaire, ils se jetèrent sur lui avec une farouche barbarie et le conduisirent au cadi, qui lui ordonna de rétracter ses paroles imprudentes ; mais le religieux ne faisant que les confirmer, il eut la tête tranchée ; son corps fut traîné, avec les derniers outrages, par les rues de Jérusalem, et arrivé sur la place du Saint-Sépulcre, à l'endroit même où il avait remis aux religieux le pain qui leur manquait, il fut jeté sur un bûcher allumé et brûlé. La tête, sur la pointe d'un cimenterre, fut promenée par toute la ville et son habit fut livré aux moqueries de la populace. Quand on sut cette mort tragique à Saint-Sauveur, la communauté se réunit à l'église pour conjurer le Seigneur de préserver la vie des religieux et l'existence des sanctuaires qui leur étaient confiés.

En effet, les Musulmans apparurent bientôt pour massacrer tous les Frères Mineurs ; heureusement les notables de la ville s'interposèrent et le chef des saphis prévint cette exécution sommaire par la raison que la culpabilité générale n'était pas établie.

Les Turcs avaient recueilli, par spéculation, les cendres du martyr ainsi que son habit et sa corde.

La tête fut vendue à un chrétien 22 pièces de monnaie ; une

partie de ses reliques fut recueillie par une chrétienne qui les remit à Frère Egide de Morlupo ; celui-ci les plaça sous une dalle dans un coin de la Basilique avec l'inscription et la date. En 1613, le Général de l'Ordre, Jean de Ferra, envoya à Jérusalem le frère Egide qui avait pris soin des reliques du martyr, avec ordre de les reprendre et de les emporter. Ce que fit frère Egide en présence du Custode, Frère Ange de Messine, et de toute la communauté.

Frère Junipère de Sicile fut lui aussi de cette trempe de martyrs. Simple frère convers, venu à Jérusalem pour y remplir les fonctions de pharmacien et n'ayant point été employé en cette qualité, il demanda à retourner en Italie ; mais tandis qu'il faisait ses préparatifs de départ, il apprit qu'un chrétien de Syrie, menacé de mort, avait renié sa foi. Ses coreligionnaires lui ayant amèrement reproché son apostasie, et lui-même repentant et persuadé du scandale qu'il avait causé, se rendit chez le *cadi* pour désavouer sa conduite et lui déclarer qu'il ne croyait qu'en Jésus-Christ. Condamné à mort il fut exécuté immédiatement avec les raffinements de la plus grande cruauté.

Or, ce tragique évènement fit un tel effet sur le Frère Junipère qu'il alla aussitôt à la mosquée déclarer que lui aussi était chrétien. Mais les musulmans ne voulurent rien entendre et le chassèrent à coups de poings.

Cet échec l'exalta, il reparut le lendemain au temple. Cette fois, après les injures et la bastonnade, le *cadi* voyant qu'il ne pouvait l'amener à abjurer, saisit son cimenterre et lui tailla la tête jusqu'à ce qu'il succombât. Son corps fut ensuite brûlé sur la place du Saint-Sépulcre pour servir d'exemple aux chrétiens.

Les sceptiques, comme les pachas, traitent de folie l'indépendance de l'apôtre et l'enthousiasme du martyr. Ces nobles aspirations dépassent la mesure de leur compréhension. Pourquoi se consacrer à la diffusion de l'Évangile ? Pourquoi s'exposer volontairement à une mort atroce ?

Ne demandez pas la solution du problème à ceux qui sont nés de la chair et du sang, dit saint Jean ; mais à ces hommes qui, poussés par l'Esprit, dédaignent ce qui est passager pour ne s'attacher qu'à ce qui est éternel.

Saint Paul, inspiré par l'exemple de Jésus, glorifie le ministère de

la parole qui doit être libre, universel, et s'adresser à tous les hommes et à toutes les nations, pour établir le règne du Christ et sauver l'humanité.

Saint François ne sut comment remercier le Seigneur d'avoir apposé, sur son œuvre naissante, le sceau du sang. « Dieu soit loué ! s'écria-t-il en apprenant la nouvelle du martyr des cinq religieux qu'il avait envoyés au Maroc... J'ai aujourd'hui la conviction d'avoir trouvé dans mes frères les vrais preux du Christ. »

Ce furent en effet des braves ceux qui se dévouèrent à répandre la parole de vie dans les régions les plus éloignées, chez les peuples les plus incultes et particulièrement chez les Musulmans si fanatiques, si obstinés et si cruels.

Plus de quatre mille Frères Mineurs, dont nous n'avons cité que quelques-uns fécondèrent de leur sang la mission de Terre-Sainte ; et ces héros provoquent encore de nos jours l'admiration de tous ceux qui n'admettent pas dans l'histoire le génie du vulgaire : le dénigrement.

Après cette période sanglante l'histoire des Frères Mineurs de Terre-Sainte en traverse une autre qui, pour être moins tragique, n'est ni moins laborieuse ni moins accidentée. Avec ses alternatives d'orage et d'accalmie, elle nous apparaît comme une mer agitée par des vents contraires, dont les flots tumultueux causent au navire de graves avaries, sans pourtant parvenir à l'engloutir.

Le cimenterre des cruels Maranelouks n'est pas remis au fourreau ; il flamboie toujours menaçant, tranche encore des têtes, mais il semble moins prompt à s'abattre ; c'est le régime de la terreur mitigée, non par la bienveillance, mais par la lassitude ; au fond, nous retrouvons dans les cœurs, la même haine, la même férocité.

Les pèlerins n'abordent qu'en tremblant le rivage sacré ; les sanctuaires ne sont ouverts qu'à force de tributs, les marchands d'Europe sont exposés aux coups de main et au pillage ; les trafiquants chrétiens sont parqués dans un bazar qui ne s'ouvre que selon le bon plaisir du musulman. On dévaste les couvents, on abat les constructions nouvelles, on s'empare du Tombeau de David, on viole les sépultures et on jette aux vents leur ossements.

Les Franciscains sont surveillés, espionnés, rançonnés et molestés, malgré leur douceur, leur charité et leur conduite pleine de

réserve. Au milieu des tracasseries, des injustices et des violences dont ils sont l'objet de la part de leurs tyrans, ils marchent sans trop se plaindre, car ils savent que souffrir est leur partage.

Les infidèles ne sont pas seuls à exercer leur patience ; nous voyons certains prélats catholiques leur disputer la possession des Lieux-Saints, abandonnés par leurs prédécesseurs lors de la chute du royaume Latin.

En 1420, le Patriarche (*in partibus*) de Jérusalem réclama le Saint-Sépulcre et l'évêque nominal de Bethléem la Grotte de la Nativité ; puis les chanoines de Saint-Augustin voulurent le Cénacle, et enfin les Bénédictins, le Tombeau de la Vierge.

Pour appuyer de telles prétentions, ils accusaient les Frères Mineurs de mauvaise administration et, en conséquence, demandaient que les aumônes de la chrétienté confiées à ceux-ci, pour le maintien des sanctuaires et l'assistance des pèlerins, passassent dans leurs mains.

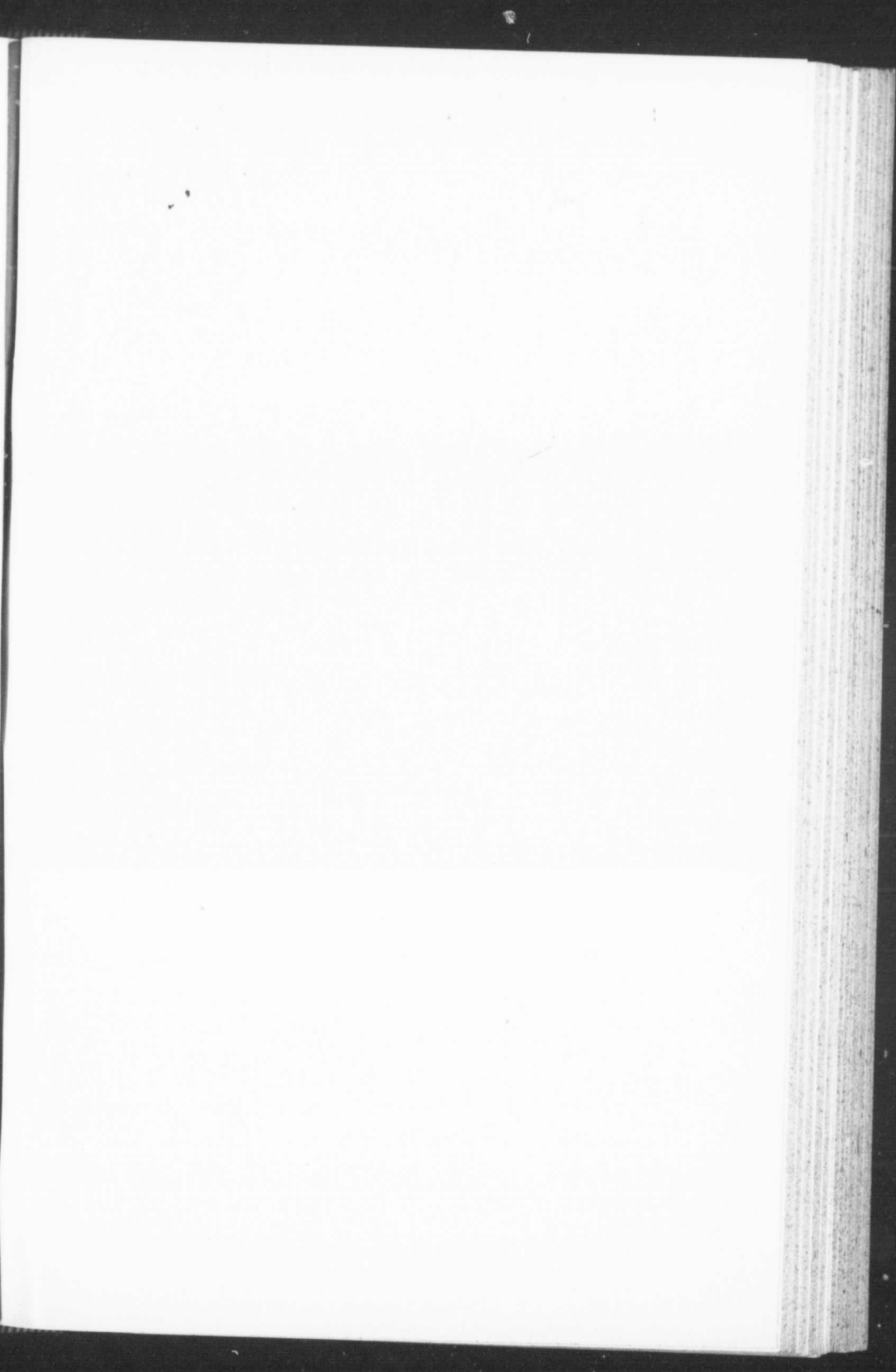
La situation était grave ; le pape Martin V nomma aussitôt une commission pour examiner les droits des prétendants. Cette commission se réunit à Mantoue sous la présidence du patriarche de Grade et des évêques de Colcz et de Nicosie. Elle tint ses séances en présence de délégués de la Custodie de Terre-Sainte, les Frères Jean de Biscaye et André de Hongrie, du Doge de Venise et d'autres personnages de marque revenus récemment de Terre-Sainte et dont, pour ce motif, le témoignage sur la gestion des Frères Mineurs pouvait être utilement invoqué.

Ainsi constituée, la commission examina minutieusement les titres des compétiteurs, consulta les firmans des sultans et les bulles des Papes, et après de longs débats reconnut les droits des Fils de Saint François à la possession des Lieux-Saints. La proclamation en fut décisive, solennelle, éclatante, dans la cathédrale de Mantoue, en face des autorités et du peuple ; on réparait ainsi les injustices passées et on prévenait celles qui pouvaient surgir.

Les Frères Mineurs n'eurent pas le temps de jouir de cette victoire ; une nouvelle tempête gronda sur leur tête et leur rappela les plus mauvais jours de leur histoire.

(*A suivre*)

M. SODAR DE VAUX





GUIDO RENI

L'ARCHANGE SAINT MICHEL



# MICHAEL

QUI EST COMME DIEU !

L'être créé de Dieu pour partager sa gloire,  
N'y est admis qu'après l'épreuve méritoire  
Où Dieu devient l'objet de son élection ;

Et pour qu'un vain néant, jeté dans la balance,  
Puisse contre-peser sa superexcellence,  
Dieu veut de sa bonté voiler l'attraction.

Le Verbe, étant en Dieu l'Image personnelle  
Où s'exprime en splendeur la splendeur paternelle,  
C'est Lui qui se revêt d'ombre et d'humilité :

Dieu n'est plus le foyer fatal où tout gravite,  
Mais, centre que la foi recherche avec mérite,  
Il demande l'accès de chaque volonté.

Et pouvant imposer son amour à toute âme,  
Comme il impose un orbe à l'étoile de flamme,  
D'être aimé librement Dieu porte le désir.

Il veut l'amour, l'amour qui, perçant le mystère  
Elise le vrai bien d'un geste volontaire,  
Et trouve son bonheur à l'avoir su choisir.

Les anges, possédant cette volonté libre,  
Ont dû, pour aimer Dieu, conserver l'équilibre  
Qui les subordonnait à leur suprême fin.

Mais l'un d'eux, s'enivrant des grâces de son être,  
Refusa d'adorer la chair où voulait naître  
Le Verbe Créateur, selon le plan divin.

"Moi ! dit-il, pur esprit ! Ce corps, né d'une femme,  
Cette âme ensevelie en un limon infâme !  
Les adorer ? Non pas. Quel ange le pourrait !

Qui m'approuve, me suive ! » Or il était superbe,  
Ce miroir éclatant de la splendeur du Verbe ;  
Des anges, un grand nombre, enhardi, l'admirait. ]

Il se fit un moment d'une terrible lutte.  
Lucifer entraînait les faibles dans sa chute.  
Michaël s'écria : » QUI SERA COMME DIEU ! »

Cet appel affermit les fidèles phalanges.  
L'abîme s'entrouvrit sous le péché des anges,  
Et des maudits, au ciel, rien ne marque le lieu.

H. MARIENLOB

(*Les Trois Avis.*)







# LES ANCIENS RECOLLETS

LE PÈRE JEAN D'OLBEAU

SA DOCTRINE



Un portrait du Père d'Olbeau, que nous avons tracé, hélas ! très imparfaitement, nous avons cru devoir ajouter un dernier coup de crayon, et signaler, après avoir montré le zélé missionnaire, le directeur d'âmes et le saint religieux, le savant mystique et l'ascète. Nous le devons d'autant plus que le Père d'Olbeau a été reconnu comme tel par ses contemporains.

Nous avons déjà admiré en lui de remarquables aptitudes pour la direction des âmes, ce qui suppose la science de la mystique et de l'ascétisme ; nous avons aussi entendu les éloges qui ont été décernés à ce guide expérimenté dans les voies surnaturelles.

Sur cette partie de la science théologique trop souvent négligée, notre Récollet écrivit plusieurs ouvrages au sujet desquels des jugements très favorables furent portés. C'est ainsi qu'en 1669 un Chanoine Régulier de Saint Augustin, Le Normand, parlant du Père d'Olbeau certifie : « avoir lu plusieurs petits ouvrages de sa composition et écrits de sa main, sur la vie intérieure et la théologie mystique, très propres à conduire les âmes à une sublime et solide perfection ; (ouvrages) qui faisaient bien voir la grande élévation de son

esprit et les belles lumières dont Dieu, par une faveur très singulière, l'avait rempli. » (1)

De son côté le premier biographe du Père d'Olbeau écrit au sujet de ces ouvrages : « Ils sont très dignes (de l'impression) ; et les âmes, qui cherchent à pratiquer la vertu et s'y instruire, en retireraient beaucoup d'utilité. » De fait, quelqu'un de ces écrits fut-il imprimé ? Nous ne saurions le dire.

Il nous reste cependant certains vestiges de la science de notre Récollet dans le domaine de l'ascétisme et de la mystique. C'est à ces sources que nous allons puiser les quelques détails qui vont suivre. Nous voulons parler des lettres du Père d'Olbeau à son illustre pénitente Anne de Pichery. L'auteur du Manuscrit d'Orléans en a eu treize entre les mains et il les a insérées dans son travail. Voici ce qu'il en dit lui-même : « Comme quasi toutes ces lettres ne sont que des réponses à celles où Anne de Pichery lui exposait ses dispositions et lui demandait les règles pour sa conduite, on doit bien être persuadé qu'il n'y écrit rien que de bien sincère et que tout ce qu'il lui communique de son intérieur est d'une personne qui parlant cœur à cœur avec un ami ne cherche point à se faire valoir auprès de lui par une dissimulation affectée et une confiance feinte. »

Les divers états d'âme de l'illustre pénitente, « ses souffrances, son humilité, son dénûment, ses désirs de mourir, sa soumission à la volonté de Dieu, sa liberté et son repos d'esprit, son détachement, la ferveur qu'elle sentait au dedans d'elle, » sont les sujets les plus ordinaires de ces lettres...

Enfin l'auteur du Manuscrit d'Orléans termine sa préface aux lettres du Père d'Olbeau par l'éloge de ces mêmes lettres et par l'énumération de quelques-uns des avantages que leur lecture peut procurer aux âmes. Ces lettres « seront aussi, dit-il, d'une grande utilité pour tous ceux qui désirent servir Dieu. Ils y trouveront des maximes et des pratiques des plus spirituelles et qui les élèveront à la plus haute perfection ; ils y auront de quoi se fortifier dans les tentations ; ils n'y manqueront pas de motifs pour se consoler dans leurs souffrances ; et, dans quelque état qu'ils soient, ils y puiseront toutes les lumières dont ils auront besoin pour s'avancer et tenir toujours le juste milieu. »

(1) Manuscrit d'Orléans.

Citons dans le présent article quelques-unes des pensées du Père d'Olbeau sur l'humilité, l'amour de Dieu et l'abandon de soi-même à la divine Providence.

« Je vous exhorte toujours à une très profonde humilité. C'est la racine et le fondement de toutes les vertus. Sans elle vous n'aurez rien, avec elle vous aurez tout. A proportion que nous sommes plus humbles, Dieu nous fait de plus grandes miséricordes et nous comble plus abondamment de ses bénédictions et de son saint amour.

« Il y a deux sortes d'humilité, l'une extérieure parce qu'elle paraît au dehors, l'autre intérieure, étant toute au dedans et au fond de l'âme. La première est bonne, mais la seconde est incomparablement meilleure, et c'est celle-ci à laquelle je vous porte davantage. Vous la pratiquerez par la considération de vos fautes passées ; mais seulement en vous en souvenant en général et ne vous y arrêtant point en particulier. Et même si ce moyen vous fait de la peine, laissez-le, pour passer à un autre, qui est de croire que vous n'êtes rien, que vous n'avez de vous que le péché et beaucoup de défauts et que tout le bien qui est en vous, s'il y en a, est de Dieu, qui vous l'a donné sans que vous l'ayez mérité.

« La Vierge pratiquait cette humilité en son souverain degré, excepté en ce qui regarde le péché qu'elle n'avait pas. Considérez encore les grandes miséricordes de Dieu envers vous, et votre extrême ingratitude envers lui et croyez-vous la plus misérable et la plus méchante du monde à l'exemple de notre Père Saint François qui s'estimait le plus grand de tous les pécheurs, et de Saint Paul, qui était dans le même sentiment. Que devons-nous croire de nous, puisque ces grands saints avaient une si basse estime d'eux-mêmes ?

« Ce n'est pas une bonne humilité, dit Sainte Thérèse, que de ne point reconnaître les grâces de Dieu ; il faut les connaître et les estimer. Mais on doit aussi penser que c'est sans nos mérites et par sa pure bonté qu'il nous les donne, ne nous en réservant rien, lui rapportant tout, et ne désirant d'être bons que pour lui plaire... »

« Mais comme l'amour de Dieu fait le mérite de l'humilité et qu'elle ne doit point en être séparée, pratiquez encore avec soin cette divine vertu. Aimez beaucoup Celui qui vous a fait tant de grâces et que ses perfections ineffables rendent si digne qu'on l'aime. Vous ne ferez que lui rendre amour pour amour, puisqu'il vous a prévenue et aimée le premier gratuitement... »

Nous avons déjà cité en parlant de l'amour du Père d'Olbeau pour Dieu, une de ses lettres à ce sujet qu'il termine sur l'abandon à la divine Providence : « Je finis en vous exhortant à vous abandonner de plus en plus à Notre Seigneur. Laissez-le disposer de vous comme il lui plaira ; ne vous souciez de rien pourvu que vous le contentiez. Aimez votre abjection et ne désirez ni vertu, ni dévotion, ni grâce, ni gloire, qu'autant qu'il le voudra. Il s'est donné tout à vous, donnez-vous toute à lui. En ce dénûment et ce dépouillement consiste la vraie vertu. Ne vous étonnez point de votre pauvreté spirituelle, Dieu est assez riche pour vous deux. Il ne veut de vous qu'un cœur humble, soumis et reconnaissant de ses grâces et de ses miséricordes. »

FR. OGORIC M., O. F. M.

(A suivre)



## Chronique franciscaine

CANADA

Québec. Ordinations et premières messes

**S**PECTACLE bien touchant que celui qu'offrait pour la 3<sup>e</sup> fois à pareille date à bon nombre de nos bienfaiteurs et amis, notre église du Couvent des Stigmates, le 25 juillet dernier. Autour de Sa Grandeur Mgr Roy, évêque auxiliaire de Monseigneur l'Archevêque de Québec, qui, par une délicate condescendance, avait bien voulu faire l'ordination dans notre chapelle, dix-huit de nos religieux étaient groupés, attendant le moment solennel de se consacrer à Dieu d'une façon plus définitive. La cérémonie était encore rehaussée par la présence parmi nous du R. P. Firmin, Commissaire Provincial, qui avait eu à cœur de participer au bonheur de plusieurs de ses anciens élèves du Collège Séraphique.

En ce jour les deux benjamins du Séminaire de Théologie les FF. Ludovic Maltais et Prosper Durand, faisaient leur entrée dans la

cléricature par la réception de la tonsure ; et le F. Godefroy Daniel recevait les Ordres-Mineurs. A leur tour leurs aînés vinrent se prosterner au milieu du sanctuaire, pendant que le Pontife implorait sur eux les lumières de la Trinité Sainte, et les suffrages de la Cour céleste. De leur nombre quatre se relevaient diacres, c'étaient les FF. Grégoire Paquin, Théodoré Paré, Bernardin Fernique, et Louis-Marie Frédéric. Successivement les onze derniers s'agenouillaient alors aux pieds de Sa Grandeur, et recevaient la grâce et les pouvoirs terribles du Sacerdoce. Les nouveaux prêtres étaient les PP. Laurent Philippe, Henri Caron, Martin Dietrich, Félix Cramoisan, Fidèle Cloarec, Etienne Bihel, Denis Cano, Bruno Rousselot, Romain Sire, Robert Moore, Eusèbe Meunier. La plupart d'entre eux voyaient arriver à maturité sur le sol si hospitalier et si sympathique du Canada, une vocation éclore au beau pays de France.

Le lendemain fut pour les nouveaux prêtres le jour si désiré de la première messe. A la messe solennelle, célébrée par le R. P. Laurent, assisté du R. P. Commissaire Provincial, le R. P. Maximin, Gardien du Couvent, voulut bien adresser la parole aux nouveaux élus du Seigneur. Après avoir témoigné de son bonheur de voir monter pour la première fois au saint autel, plusieurs d'entre eux, dont il avait autrefois guidé les premiers pas dans la vie religieuse, il s'attacha à leur montrer le rôle du prêtre comme sacrificateur, offrant à Dieu, au nom de toute l'Eglise, l'Hostie immaculée, et comme médiateur, réconciliant le pécheur avec son Créateur, et attirant par sa prière, sur l'humanité, les bénédictions célestes. Il termina en les priant de vouloir bien bénir, en ce jour, où pour la première fois ils immolaient l'Agneau divin, nos chers bienfaiteurs à la générosité sans bornes.

Ce désir du R. P. Gardien, les nouveaux prêtres, sans nul doute, ont eu à cœur de le réaliser. Puisse leur bénédiction être pour nos bienfaiteurs une source de grâces précieuses pour le temps et pour l'éternité. Puisse-t-elle aussi mériter à notre Ordre au Canada, souvent encore, une moisson aussi abondante que celle de cette année ! R. M.

### Montréal. Première messe

**N**OUS avons pu à Montréal partager la joie de nos Pères et Frères de Québec auxquels nous nous étions d'ailleurs unis par la prière et la pensée durant la consolante journée du 25 juillet. Un des nouveaux prêtres, le Père Eusèbe Meunier, ancien élève de notre Collège Séraphique et du Séminaire de Philosophie, vint célébrer au milieu de nous et devant sa famille son premier sacrifice.

Avec une délicatesse qui toucha vivement les cœurs, le T. R. P. André-

Marie, prédicateur de la circonstance, évoqua d'abord le souvenir du père de notre nouveau prêtre, que le Bon Dieu a naguère rappelé à lui. Puis considérant le sacerdoce et sa nature et son efficacité dans le Verbe de Dieu devenu Fils de l'homme, et usant les aperçus les plus relevés aux conseils les plus vivants, il rappela à l'élu de Notre Seigneur que le prêtre, établi entre Dieu et les hommes pour le salut de ceux-ci et la gloire de Celui-là, doit avant tout, comme Jésus qu'il représente, s'immoler constamment à Dieu par la sainteté de sa vie, aux hommes par l'exercice d'un ministère compatissant et miséricordieux.

Le R. P. Eusèbe eut le bonheur de communier de sa main sa mère et les membres de sa nombreuse famille, et les amis bien dévoués qu'il a conservés dans la ville.

### La Portioncule

LA célèbre indulgence a fait affluer comme de coutume les pieux fidèles dans nos églises. Cette affluence et cette piété forment un spectacle auquel les habitués eux-mêmes ne s'accoutument pas. Quelle puissance dans ce désir manifesté par notre S. P. Saint François au Bon Sauveur qui lui demandait de se choisir une récompense : " Je veux des âmes ! " François voulut des âmes et les âmes accourent ! Il voulait les arracher au péché et à l'enfer, et les âmes, dociles à cette volonté, s'approchaient des sacrements de la régénération et durant la journée bénie du Grand Pardon, elles pourvoient à leurs intérêts les plus chers, elles songent à leurs éternelles destinées, et touchées de repentir, de contrition, de compassion, elles laissent déborder leur ferveur jusque dans les abîmes du Purgatoire.

Ardent fut le désir de François pour mériter d'être ainsi exaucé à travers les siècles ! Immense l'amour que porte Jésus à celui qu'il se conforma par les SS. Stigmates pour lui communiquer ainsi son pouvoir rédempteur ! Depuis que le Pape Honorius accorda au Pauvre d'Assise une indulgence jusque-là inouïe, les Souverains Pontifes dans leur sollicitude pastorale, ont multiplié ces faveurs. Les Dominicains, les Carmes, les Bénédictins ont maintenant leur Portioncule ; le jour même de la Dédicace de Sainte-Marie des Anges, deux août, beaucoup d'églises et chapelles jouissent par indult du même salutaire privilège que les Eglises franciscaines. Cependant François, que toutes ces indulgences doivent reconnaître pour leur instigateur, François voit toujours les âmes accourir à lui et remplir son dessein de peupler le ciel.

Dans la visite qu'il a faite à notre église conventuelle selon sa pieuse coutume, Mgr l'Archevêque de Montréal s'est montré très heureux de l'affluence vraiment extraordinaire qui remplissait la nef, les tribunes,

les allées et débordait jusque sur le parvis. Il a daigné adresser la parole à l'assemblée et lui faire part des joies et des douleurs récentes de son cœur pastoral. Après cette vibrante allocution, Sa Grandeur a donné la bénédiction du Très Saint Sacrement. Il était seulement quatre heures du soir et jusqu'à la tombée de la nuit, l'assistance demeura en prières et en visites.

Daigne Notre Seigneur bénir et conserver le fruit de cette sainte journée.

### Pèlerinage des Frères du Tiers-Ordre à Sainte-Anne de Beaupré

**U**'EST le dimanche 18 juillet qu'eût lieu notre pèlerinage annuel. Bien que favorisé par un beau temps, bien qu'accompli avec rapidité, puisqu'à six heures du matin nous étions rendus à Sainte Anne, notre pèlerinage a subi le contre-coup de la mauvaise année, et au lieu du millier d'hommes qu'il réunit ordinairement, nous étions à peine six cents. Cependant la piété n'a pas fait défaut et nous nous sommes sentis bien récompensés des sacrifices que nous nous étions imposés, lorsqu'à la fin du sermon donné à la Basilique, le R. P. Prédicateur nous a annoncé que la Bonne Sainte Anne avait favorisé notre Pèlerinage d'une guérison subite et merveilleuse. Un de nos pèlerins qui était venu au sanctuaire tellement souffrant d'une jambe brisée durant le printemps qu'il ne pouvait pas marcher ni même supporter sa chaussure, s'était senti guéri soudainement en revenant de la Sainte Table, et depuis avait fait sans fatigue le chemin de croix sur la côte.

Nous devons attendre la décision de l'Eglise avant de prononcer le mot de miracle, mais le fait n'est-il pas bien consolant pour nous ?

Durant le trajet, au retour, il était également parlé d'une autre guérison instantanée, celle d'un bras depuis longtemps invalide.

Nous avons eu le bonheur en passant à Québec de recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement dans l'Eglise de nos Pères, et de vénérer la précieuse relique des Stigmates de N. P. S. François.

Cette belle et bonne journée nous a bien payé des fatigues du voyage.

Fr, H.

### Trois-centièmes anniversaires

**L**A ville de Québec en célébrant l'année dernière le trois centième anniversaire de sa fondation par Champlain, ouvrait une série dans laquelle vont peu à peu entrer tous les instituts religieux de la vieille Capitale. En effet les Récollets sont arrivés à Québec en 1615, les Jésui-

tes en 1625, les Ursulines en 1639, en même temps que les Augustines, fondatrices de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang. Le martyr des PP. de Brébeuf, Jogues et Lallement (1649), l'arrivée de Mgr de Laval (1660) peuvent figurer sur cette liste de grands souvenirs. Aussi peut-on s'attendre à voir ces diverses familles religieuses commémorer au moins par des fêtes intimes les souvenirs de leur berceau, canadien, comme vient de le faire l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Déjà les RR. PP. Capucins qui desservent depuis 15 ans la mission Micmac de Sainte-Anne de Ristigouche s'apprêtent à célébrer le 24 juin 1910 le trois-centième anniversaire du baptême que 21 représentants de la tribu Micmac reçurent des mains de M. Jessé Fléché, prêtre français, le 24 juin 1610. Cette date a ceci de vénérable en effet, que la foi s'est toujours conservée depuis dans cette tribu de la grande famille Algonquine. Les fêtes auraient lieu au sanctuaire de la Bonne Sainte-Anne de Ristigouche, centre de dévotion bien cher aux Acadiens et Canadiens du bas-fleuve et un monument commémoratif de la conversion des premiers Micmacs y serait érigé. Monseigneur Blais, évêque de Rimouski, a béni ce pieux projet dans une lettre du 30 juin 1909. On peut s'adresser pour les renseignements et les souscriptions au R. P. Casimir, O. M. Cap. à Sainte-Anne de Ristigouche.

L'accueil sympathique qu'a déjà rencontré le projet fait espérer qu'il sera facilement mis à exécution pour le plus grand bien de l'œuvre évangélisatrice des missionnaires.

### Saint-Luc de Champlain

**C**ETTE paroisse, du 18 au 21 juillet dernier eut le bonheur de recevoir les grâces de la Visite canonique.

Depuis plusieurs années déjà, elle possédait des tertiaires : les réunions présidées par Monsieur le Curé s'y faisaient régulièrement : une fois déjà, un Visiteur était venu : mais le Tiers-Ordre n'y progressait que lentement, tout en plongeant plus avant ses racines dans les âmes.

Durant la visite, qui fut suivie avec intérêt et un zèle vraiment surprenant, le Saint Esprit daigna donner plus d'extension à cette sainte milice du Christ Jésus : et le petit monceau de pâte soulevé par le levain de la Divine Parole devint bientôt un pain succulent et abondant.

Tout d'abord 4 professions, puis 29 prises d'habit — dont 10 pour de nouveaux frères ; enfin l'érection canonique d'une fraternité de Sœurs : et, le dirons-nous : un nombre très consolant de fidèles s'approchant par centaines des sacrements durant ce triduum.

Et pour continuer ce bien, le Visiteur fonda un discrétorio :



Supérieure : Mde L. De Montigny ; Assistante : Mde Oct. Carignan ; Maîtresse des novices : Mde Lazare Normandin ; Secrétaire Trésorière : Mde F. O. Beaudoin ; Discrètes : Mde Lacroix, Mlle L. Hamelin.

Daïgne Sainte Jeanne de Valois bénir et sanctifier la nouvelle famille qui lui est consacrée, en faire la digne émule des nombreuses et ferventes fraternités qui ornent le diocèse de Trois-Rivières, comme des perles brillantes, et qui l'embaument comme un encens d'agréable odeur.

### Ville de Sorel

**D**U 25 au 28 juillet 1909 a eu lieu la Visite canonique des deux fraternités Saint-Pierre et Saint-Joseph. L'église durant les exercices était moins remplie que l'an dernier, mais si le nombre des curieux fut moins considérable, celui des enfants et amis de Saint François fut plus intense.

Chez les frères 4 firent profession et 5 prirent l'habit : chez les sœurs 26 émirent leurs derniers engagements, et 28 entrèrent dans la milice séraphique. Ces chiffres parlent leur langage : car la saison actuelle — vu les absences — n'est pas la plus favorable au recrutement.

L'accroissement d'ailleurs est une question secondaire : et son meilleur moyen n'est pas l'entrée en foule, mais la venue une à une d'âmes conquises une à une par chaque tertiaire durant l'année. Ainsi on connaît mieux les dispositions des postulants.

La question vitale, c'est le perfectionnement progressif de ceux qui sont tertiaires. Dans ce but, le Père Visiteur qui revenait chez nous pour la 3e fois, prit pour thème les saintes conséquences du Baptême et de la Confirmation. Bien comprises, les obligations qui résultent de ces deux sacrements obligent les fidèles à *être saints* : Le Tiers-Ordre en y ajoutant quelques prescriptions et en précisant certains points ne doit donc pas faire peur, mais doit au contraire être recherché avec ardeur, comme le moyen parfait pour faire de nous, et des chrétiens sans peur et des fidèles sans reproche. Les 69 frères et les 231 sœurs de Sorel l'ont compris à merveille.

Merci à eux de la parfaite édification que leur paroisse a puisé dans leur zèle pour cette Visite.

Notons en terminant le nom des discrètes nouvellement élues, qui sauf sept sont anciennes :

Supérieure : Mde Albert Parent ; Assistante : Mde A. Labelle ; Maîtresse des novices : Mde E. Lemoine ; Secrétaire : Mlle V. Cardin ; Trésorière : Mde A. Villiard ; Discrètes : Mde Fr. Lefebvre, Mde H. de Grandpré, Mde V. Soulière, Mde F. Hayden, Mlle F. Francœur.

### Ville de Saint-Hyacinthe

ET tandis qu'à Sorel, après la clôture tout rentrait dans le calme, à Saint-Hyacinthe, le même Visiteur trouvait les âmes en neuvaine préparatoire à la solennité de sainte Anne.

Le "Vigilate et orate" du divin Maître, parfaitement mis en pratique ne pouvait manquer d'amener d'excellents résultats.

Le jeudi 29 commence donc la Visite; depuis ce moment la foule augmente; hommes et jeunes gens placés à part grossissent leurs rangs; on prie, on chante, on écoute surtout la parole de Dieu. Saint François mieux entrevu commence à lancer ses filets bienfaisants; et à la grande joie du bien aimé Pasteur de la Cathédrale, le 2 août nous recevions à la profession: 3 frères, 38 sœurs; à la vêtue: 31 frères, 32 sœurs. Ainsi il y a 489 tertiaires franciscains en la ville épiscopale.

La fraternité des frères — à la joie de tous — a désormais un local séparé et son directeur: c'est le T. R. Monsieur le Chanoine Guertin Vicaire Général: d'avance il aimait nos frères, qui, on le sait, s'étaient dévoués pour fonder le premier noyau de la Congrégation des hommes dont il est le directeur bien-aimé.

Le triennat du discrétore des sœurs étant terminé, voici le résultat officiel des élections du 3 août dernier.

Supérieure: Mde E. Turcot; Assistante: Mde E. Perreault; Maîtresses des novices: Mde R. Coderre, Mde El. Casavant; Trésorière: Mde F. Larivière; Secrétaires: Mlle A. Desautels, Mlle E. Robert; Discrètes: Mlle M. Langelier, Mdes C. Demers, J. Allaire, Z. Phaneuf, Ph. Lemoine.

Nous n'avons pas à parler ici de la manière édifiante dont tous les fidèles ont profité de l'indulgence de la Portioncule, qui par Indult, est attachée à la Cathédrale.

Maintenant il reste à nos frères et sœurs de demander à Dieu "*confirma hoc Deus, quod operatus es in nobis*: O Dieu, vous avez travaillé ici: confirmez votre ouvrage;" perfectionnez-le de plus en plus, surtout!

### Saint-Paul de Scotstown (Sherbrooke)

EN 1907, au mois d'octobre, un Père franciscain avait fait connaître le Tiers-Ordre dans cette paroisse, à la demande de son dévoué Pasteur. Un certain nombre de paroissiens avait pris le saint Habit. Le 30 mai de cette année le R. P. Thomas-Marie, O. F. M. du couvent de Montréal a érigé les deux fraternités et admis au saint Habit 51 personnes.

Les élections ont ainsi constitué les discrétaires:

Pour les frères :

Supérieur : M. J.-B. Ed. Bergeron ; Assistant : M. Breault ; Maître des novices : M. Ls Valcourt.

Pour les sœurs :

Supérieure : Mde Breault ; Assistante : Mde Fr. Long ; Maitresse des novices : Mde Leblanc.

### L'Assomption

LE 19 juin, notre Fraternité avait le bonheur de saluer l'arrivée du R. P. Gabriel, O. F. M. que notre vénéré Pasteur nous avait annoncé comme Visiteur. La faveur de cette visite fut bien goûtée de tous : le R. Père savait si bien adapter ses instructions à nos besoins que les heures passaient bien rapidement. L'esprit de N. P. Saint François nous pénétrait de zèle et de dévotion. Aussi à la cérémonie de clôture 10 personnes prirent-elles le saint Habit tandis que neuf novices faisaient leur profession.

Le R. P. Visiteur nous a bien encouragés en nous disant qu'il avait constaté que la Sainte Règle était aimée et bien observée.

Il a été procédé au renouvellement du discréttoire. Voici les noms des élues :

Présidente : Mde Barth. Rocher ; Assistante et Secrétaire : Mlle Marie Lemire ; Maitresse des novices : Mlle Marie Tessier ; Discrètes Mdes Charette, née Dufort, Eug. Marsolais, Archambault, Mlle Dumontier.  
Sr Secrétaire

### Sainte-Anne des Plaines

GRACE au zèle de M. le Curé qui a mis en honneur, dans la paroisse, la communion fréquente, et qui s'occupe activement des deux fraternités du Tiers-Ordre, tous nos chers tertiaires connaissent, aiment et gardent fidèlement la Sainte Règle. Le R. P. Visiteur nous en a donné l'assurance et il lui a été facile d'imprimer aux deux fraternités un nouvel élan vers un accomplissement de plus en plus généreux de nos devoirs de tertiaires ; ce qui fera de nous les modèles des chrétiens, des paroissiens et des citoyens.

Le jour de la clôture, 23 juin, chacune des fraternités s'est accrue de 4 novices. La visite se trouvant en avance de quelques jours, cette année, les novices qui avaient reçu le saint habit à la dernière visite n'ont pas pu émettre leur profession. Ce sera pour nos fraternités l'occasion d'une belle cérémonie dans quelques semaines.

Sr Secrétaire

### Saint-Séverin

**S**AINTE-Séverin est une paroisse qui a profité avec bonheur de la visite canonique de ses deux fraternités pour apprendre à connaître et aimer le Tiers-Ordre. Aussi le R. P. Mathieu, O. F. M., gardien du Couvent des Trois-Rivières, a-t-il vu toute cette bonne population assister fidèlement à toutes les instructions qu'il donna, du 22 au 24 juin, à nos frères et sœurs tertiaires. Un spectacle édifiant et impressionnant pour tous, fut la communion générale des deux fraternités dont tous les membres avaient revêtu leur habit religieux.

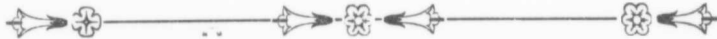
Au cours de la visite les élections ont eu lieu. En voici les résultats :

Pour les frères :

Supérieur : M. Téléphore Vandal ; Assistant : M. Antoine Vandal ; Maître des novices : M. Bruno Goulet ; Secrétaire : M. Arthur Saint-Arnaud ; Discrets : Téléphore Bélanger, Alfred Francœur, Aubert Lafontaine.

Pour les sœurs :

Supérieure : Mde Georges Bordeleau ; Assistante : Mde Antoine Vandal ; Maîtresse des novices : Mde Bruno Goulet ; Secrétaire : Mde Jimmy Crête ; Trésorière : Mde Adélarde Veillet ; Discrètes : Mde Spéra Robert, Mde Emile Tessier, Mde Ed. Brière, Mde Hubert Crête, Mde R. Mongrain.



Dans la vie des Saints, disait une vénérable Carmélite, il n'y a pas de lendemain, il n'y en a que dans la vie des pécheurs. Plus tard ! ne cessent-ils de dire, plus tard ! et ainsi ils arrivent à la mort.

(La Vén. Jeanne de la Trinité.)

Depuis que Notre Seigneur a aimé la mort et qu'il a donné sa mort pour objet à notre amour, je ne puis vouloir mal à la mort ni de mes sœur, ni de personne, pourvu qu'elle se fasse en l'amour de cette mort sacrée de mon Sauveur. (St François de Sales. Let. tom. XII, p. 177.)

# Remerciements

## au bon Frère Didace

Au Révérend Père C. J., O. F. M.



**M**ONTREAL. — Une de mes cousines souffrait d'une forte maladie du cœur; le médecin ne lui procurait aucun soulagement. Je lui remis une image du Bon Frère Didace en lui recommandant de faire une neuvaine avec confiance et de promettre une aumône pour le Collège Séraphique. Bien qu'elle eût pu lire dans la *Revue* les guérisons attribuées au Bon Frère, elle n'avait pas grande confiance. Cependant un soir que son mal empira, elle prit l'image et l'appliqua sur le siège du mal. A l'instant elle éprouva un soulagement sensible. Elle fit une neuvaine avec sa famille. Sa santé continua de s'améliorer; maintenant elle est très bien et elle peut faire n'importe quels travaux du ménage.

Actions de grâces au bon frère Didace.

A. F. tertiaire, zélatrice.

Actions de grâces au Bon Frère Didace.

M. P.

Actions de grâces au Bon Frère Didace.

E. B.



# LES MISSIONS FRANÇISCAINES

AU JAPON

LETTRE DU FR. GABRIEL GODBOUT

Sapporo, 13 Juin 1909.

Bien cher frère E.



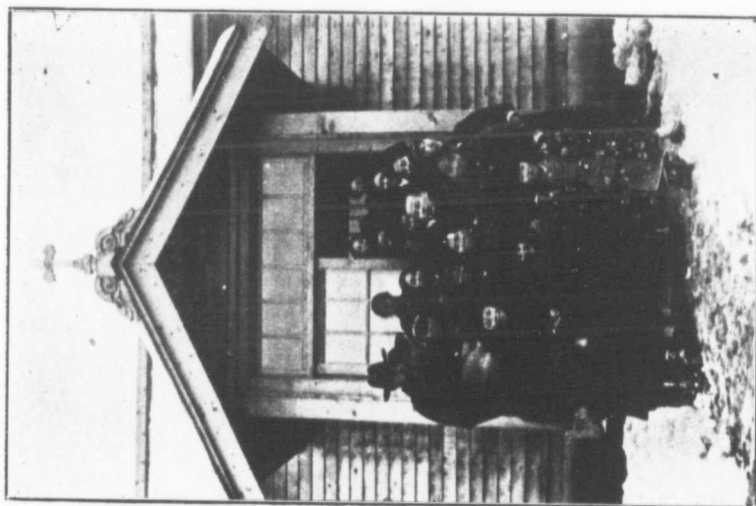
Je ne veux pas laisser passer ce dimanche sans répondre à votre bonne lettre de décembre que le R. P. Christophe m'a remise ces jours ci à son arrivée. Je n'ai pas besoin de vous dire le plaisir que nous a causé l'arrivée de nos nouveaux confrères, vous le devinerez.

Avec lui arriva le R. P. François, de la Province de Saint Léopold du Tyrol, autrichien ; il parle un peu anglais, mais pas français ; cependant en plus de sa langue maternelle, l'allemand, il sait l'italien et le norvégien.

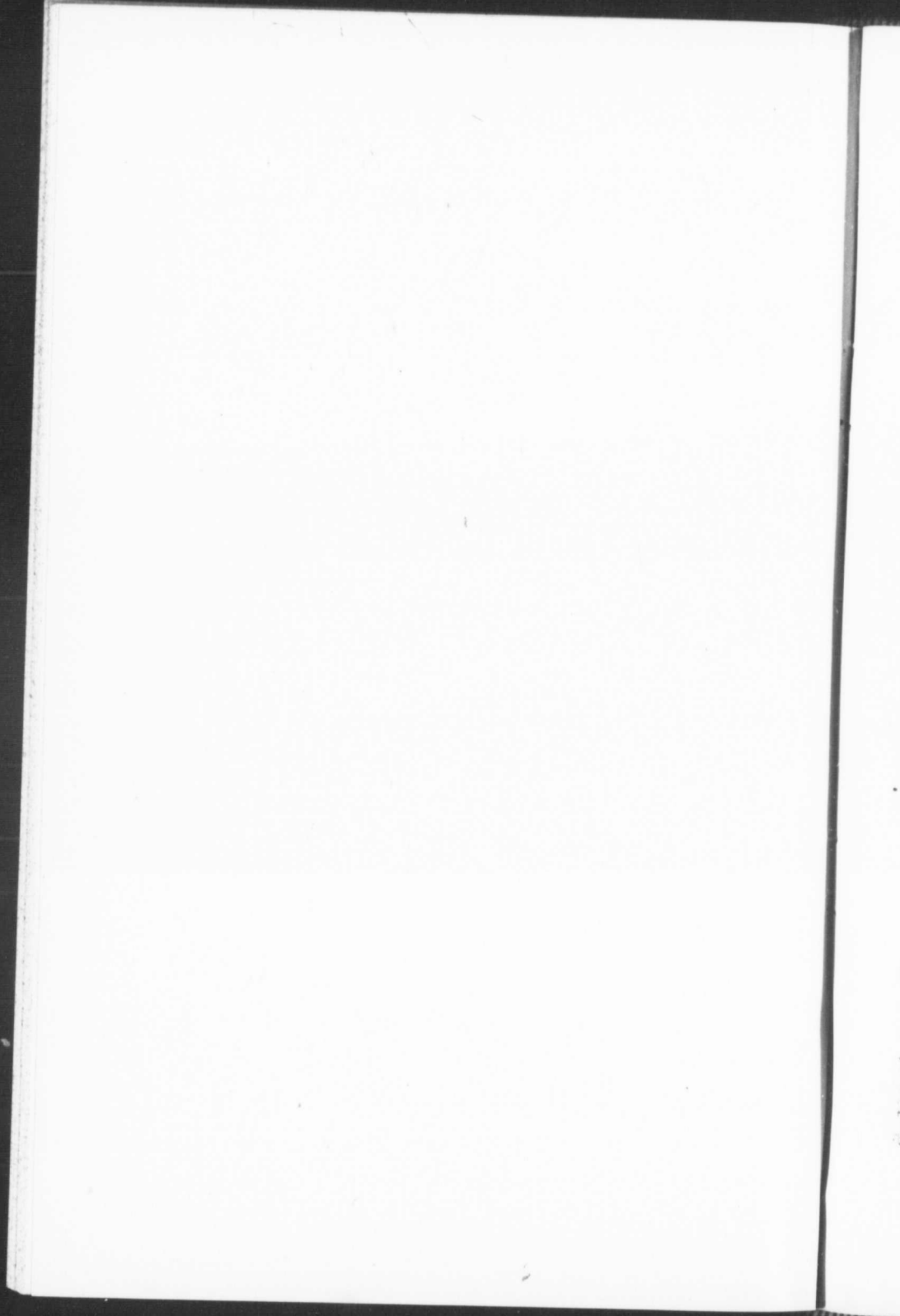
Le Bon Dieu nous a aussi envoyé 3 bons frères convers : le frère Valentin, de la Province de Sainte Elisabeth de Thuringe, et les frères Herculain et Marcellin, de la Province de Saint Antoine de Bavière. Seul le frère Valentin sait quelques mots de français, mais pas assez pour le parler ; les deux autres ne savent ni français ni anglais, c'est à moi de me débrouiller en allemand ! car pour le moment, le R. P. Supérieur m'a chargé de les mettre au courant des travaux de la maison, et leur enseigner un peu de japonais, en



JARDIN PUBLIC A SAPPORO L'HIVER



CHRÉTIENS JAPONAIS A LA PORTE DE LA CHAPELLE  
DES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE





outré de la leçon qu'il leur donne tous les soirs, quand il n'a pas de classe. Mais je vous assure que ce n'est pas une grosse charge, car ce sont vraiment de bons religieux, pleins de bonne volonté et de charité, il me semble être encore au milieu de mes chers frères du Canada, au parler près.

Pour vous donner quelques nouvelles, nous faisons notre retraite annuelle avant de nous séparer, car le P. François ira rejoindre le P. Maurice à Kaméda avec un frère convers et le P. Pierre Gauthier ira occuper le poste de Moran, abandonné depuis un an par les Pères des Missions-Etrangères de Paris faute du personnel ; un frère ira aussi avec lui ; les deux frères ne sont pas encore désignés ! Ainsi comme vous pouvez le constater, il ne restera que deux Pères et deux Frères à Sapporo, et cependant nous aurions encore plusieurs postes à fonder. Demandez au Bon Dieu qu'il suscite des vocations pour le Japon, nous avons besoin de Pères et de Frères, car le R. P. Supérieur a l'intention d'envoyer, si c'est possible, un Frère avec les Pères dans chaque poste.

Enfin je vous remercie de toutes les nouvelles que vous me donnez, et vous prie de saluer pour moi tous les Frères et Révérends Pères qui ont encore la charité de se souvenir du *petit* frère Gabriel et en attendant une longue lettre, je demeure en Marie Immaculée et Saint François.

votre très dévoué.

FR. GABRIEL  
O. F. M.

#### EN CHINE

#### LETTRE DU FRÈRE LÉON BAYLE

Wei-hsien, le 21 mai 1909

Mon Révérend et bien cher Père.

*Le Seigneur vous donne sa paix*

**V**OICI un petit épisode de mes débuts en Chine qui vous prouvera que Saint Joseph est toujours un bon protecteur. Le fait est un peu long à raconter, mais il vous édifiera, je l'espère.

Comme vous avez dû l'apprendre, l'on construit ici actuellement

un dispensaire pour soigner les *enfants malades*. La médecine chinoise sera administrée par un catéchiste compétent et je serai chargé des remèdes étrangers. Ce dispensaire, encore inachevé quant au local, est déjà une réalité : les malades affluent de toutes parts, et même de loin on vient solliciter mes services. C'est ainsi qu'un moribond chinois qui vient à peine de recevoir le baptême a voulu à tout prix que je me rende auprès de lui pour soigner un chancre qui lui rongeaient la figure. Nous partîmes à deux, le R. P. Pierre-Baptiste et votre serviteur, pour soigner tout à la fois et l'âme et le corps de cet infortuné.

Le voyage s'effectua en brouette, sans accident aucun, placés que nous étions dos à dos de chaque côté du véhicule tenu en équilibre par deux solides gaillards et trainé par un âne. Le soleil et la poussière ne manquant pas, nous pouvions nous entretenir à l'aise de tout ce que nous réussissions à voir aussi bien que sur la banquette d'un *sleeping-car*. J'allais oublier l'arrêt forcé dans une auberge où notre dîner ne ressembla pas précisément à ceux d'un *dining-car*, mais peu importe : à la guerre comme à la guerre ! Du thé chaud dans des tasses qu'on avait oublié de laver depuis leur entrée dans la maison, quelques œufs durs apportés de Wei-hsien, tel fut le menu du jour. Réconfortés par ce repas sommaire, nous pûmes affronter le reste de la route. Arrivés au village, les chrétiens nous attendaient et les malades aussi.

Tout d'abord, le P. Pierre-Baptiste administra l'extrême-onction à notre moribond néophyte. Le pauvre homme ne se faisait pas illusion sur son état, et de son doigt, il indiquait le ciel où il voulait aller. Après l'âme, ce fut le tour du corps, et j'eus à faire un fameux pansement. Il s'agissait d'un chancre qui dévorait la joue gauche et le nez du patient. Les Chinois eux-mêmes, si peu dégoûtés qu'ils soient, en frémissaient d'épouvante. L'opération terminée, nous retournâmes à la chapelle du village qui nous servait de pied à terre. Un dîner chinois nous y attendait, mais vous comprenez que l'appétit nous manquait ; du thé chaud et une pipe nous firent plus de bien. Puis, pour faire la digestion, une file de malades de tout genre et de tout âge se succédèrent pour être soignés. Il eût été difficile de ne pas songer aux scènes de l'Évangile où N. S. se voyait entouré, partout où il était, d'infirmes et de malades. Ici c'étaient presque tous des payens, et tous étaient pleins de confiance et d'espoir.

Enfin il fallut songer au retour. La résidence du P. Pierre-Baptiste nous vint à point : c'est là que nous nous rendîmes pour passer la nuit. Le lendemain après la célébration de la Messe dans son petit oratoire, je pus contempler à loisir la pauvreté de la résidence du Père, qui est plutôt un misérable réduit. Après le dîner nous enfourchâmes deux chevaux sur lesquels nous mîmes notre lit portatif en guise de selle. Le retour fut plus fatigant que l'aller, surtout pour moi qui n'avais pas monté de cheval depuis onze ans. Cependant nous touchions presque le but, après sept heures de course ; déjà la nuit tombait et la lune se montrait ; deux milles nous séparaient encore de Wei-hsien, quand, arrivant à proximité de la voie ferrée (1), la bête du P. Pierre-Baptiste s'effraya à la vue d'un pont. Le Père dégringola avec tout son bagage, et le cheval en furie gagna la campagne. Ce que voyant, le mien fit volte-face et suivit son compagnon. Le P. Pierre-Baptiste craignant que je ne me fracasse la tête en tombant sur les roches de la route, me cria de me jeter à bas ; ce que je fis lestement. Mais la bête emporta le lit du Père dans lequel se trouvaient outre ses livres et la boîte aux Saintes-Huiles, ma pharmacie portative et la trousse hypodermique que m'avait donnée notre dévoué Docteur. Aussitôt le P. Pierre-Baptiste courut à la poursuite des fuyards. Pendant un bon moment je restai là seul au milieu des champs en pleine nuit ramassant au clair de la lune les objets semés de-ci de-là, lit, sac de voyage, manteau, etc. sans oublier un parapluie prêté qui s'était retourné en route ; il était tout en pièces ; dans mon malheur je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Quand le Père revint de sa chasse, il était bredouille : ni bêtes ni bagages. Nous prîmes le parti de charger nos affaires sur notre dos et de gagner la résidence distante encore de deux milles. Chemin faisant le P. Pierre-Baptiste récita le *Si queris*, mais dans mon cœur je confiais la chose au bon Saint Joseph. De retour à Wei-hsien, vers 9 h. ½, le R. P. Irénée ne put s'empêcher de rire de nous voir revenir si penauds. Il dépêcha aussitôt trois hommes à la recherche des montures et des bagages. A minuit ils revinrent sans avoir vu quoi que ce soit, sauf pourtant le fameux parapluie en morceaux que nous avions abandonné sur la route. Le lendemain matin, nouvelles recherches sans plus de résultat. La police du pays,

---

(1) La ligne allemande qui passe par Wei-hsien.

les satellites du tribunal, tout fut sur pied durant huit jours, et toujours inutilement. Cependant ni le Père ni moi ne désespérions de la puissance de Saint Joseph.

Il y avait 12 jours que l'incident avait eu lieu et nos recherches étaient restées vaines. Un soir, c'était un mercredi, jour consacré à Saint Joseph, on vint nous avertir qu'un mendiant avait porté au poste de police un sac rempli d'objets étrangers. Vite le P. Pierre-Baptiste court au dit poste. Là on lui fait subir un interrogatoire précis, et il dut se rappeler tant bien que mal tout ce que pouvait renfermer le sac du mendiant. Il y vit ma pharmacie portative à la serrure forcée, mais intacte quant au contenu, ses livres de théologie, son bréviaire, rituel, étole d'administration, mais pas de lit, point de couvertures ni même de boîte aux Saintes-Huiles. On lui remit tous ces objets, et il revint triomphant à la résidence. Vous devinez notre joie ; nous avons tenu notre promesse. — Je ne vous ai pas parlé des bêtes ; voici ce qu'elles ont fait : débarrassées de leurs fardeaux, elles s'en sont retournées seules à leur étable, à plus de 25 milles d'ici.

Inutile de vous dire qu'on a parlé beaucoup par ici de cet événement. Il a eu par là son bon côté : on sait maintenant dans toute la contrée qu'il y a à Wei-hsien un dispensaire aux remèdes merveilleux, et je vous assure que le nombre des malades n'en a pas diminué ; hélas ! je ne puis pas en dire autant de ma provision de remèdes et ce serait là un point noir à éclaircir. Je m'en remets à la Providence du bon Dieu, à la bonté de Saint Joseph et à la charité de nos bons et généreux bienfaiteurs du Canada et surtout de Québec : ils ne refuseront pas de nous aider dans cette œuvre de miséricorde spirituelle et corporelle qui fait déjà tant de bien à ces pauvres Chinois.

Votre tout affectionné en N.-S. et en Marie Immaculée.

FR. LÉON BAYLE,

O. F. M.

P. S. — A mon départ de Québec vous m'avez remis pour les Pères de Wei-hsien une petite statue de l'Enfant Jésus de Prague ; j'ai oublié à qui des deux vous la destiniez, du P. Irénée ou du P. Pierre-Baptiste ? Tous deux veulent l'avoir ; à vous de décider ou... d'envoyer un autre petit Jésus. — Priez, priez pour moi et saluez tout le monde de ma part.



## VARIÉTÉ

EN CHAR



ONJOUR, mon R. Père, asseyez-vous ici, je vous prie. »

C'est en ces termes que je fus invité par un monsieur à prendre place à ses côtés dans le char. J'acceptai avec reconnaissance. Il fait si bon rencontrer, au milieu de tant de figures peu sympathiques, un regard bienveillant. « Où allez-vous, mon Père, demanda le monsieur, après quelques instants ? »

— A C... répondis-je, prêter mon ministère.

— Vous n'avez pas de travaux ; vous n'avez que la messe à dire ?

— Je dois confesser le matin et le soir, et donner l'après-midi un sermon aux tertiaires ».

Mon interlocuteur sourit à ces dernières paroles ; il me jeta un regard de compassion et reprit : « Vous n'en faites pas grand cas, je pense bien ; prêcher quelques vieilles dévotes qui depuis longtemps devraient être sous terre ! »

— Pourquoi n'en ferais-je pas cas ? J'aime le Tiers-Ordre.

— Moi, je ne l'aime pas, répliqua le monsieur.

— Connaissez-vous son organisation, demandai-je ?

— Non, jamais je ne m'en suis occupé ; jamais je n'ai rien lu là-dessus... cependant... ».

Silence pendant quelque temps. Je regardais par la fenêtre d'un air indifférent, pendant qu'en moi-même je pensais : « Attends, mon petit monsieur, je vais te mettre dans un impasse d'où tu ne sortiras pas. Rira bien qui rira le dernier ! » Soudain une exclamation de mon voisin me tira de ma réflexion : « Quelle impudence, tout de même ! » et en même temps il me désignait une dame un peu trop

décolletée qui se promenait sur le quai de la gare où nous venions d'entrer.

Je compris son indignation. Quand le train se remit en marche, de nouveau il rompit le silence. « C'est abominable l'indécence où en est venue la mode ces dernières années ! Que de sommes inutilement jetées pour ainsi dire par la fenêtre ! Il n'est pas jusqu'aux domestiques et aux filles de la campagne qui n'écoutent les caprices de cette mode maudite et ne gaspillent un argent si précieux pour l'avenir. Il est temps que des femmes chrétiennes s'unissent pour patronner une mise simple, proportionnée aux moyens et au rang des personnes. Qu'en dites-vous, mon Père ?

— Je suis tout à fait de votre avis. Voici ma pensée : On devrait, dans le vêtement, au mépris de tout luxe, s'en tenir à une règle moyenne dictée par la condition particulière de la personne.

— Parfait, dit le monsieur ; mais je pense que ce vœu ne se réalisera jamais. Une telle société me paraît utopique.

— Je ne sais pas, dis-je en riant. Mais il me semble que les dames sont en bien des points les élèves des messieurs. Au bal, par exemple, elles doivent avoir les plus luxueux costumes, si elles veulent qu'un cavalier s'offre à elles pour la danse, et leur fasse... des ouvertures de mariage.

— Ce n'est que trop vrai, hélas ! Dans le bon vieux temps, c'était auprès des parents, dans la maison des parents que le jeune homme allait chercher sa fiancée, et les mariages étaient bien meilleurs et bien plus heureux. Aujourd'hui on danse entre fiancés ; mariés, on danse encore, et avec la même légèreté on danse et on saute par dessus les devoirs du mariage. Je suis curieux de savoir si cet état de choses changera jamais.

— Dans ce cas, il faudrait que les jeunes filles s'abstiennent de toute danse, ou au moins, comme l'exigent la modestie et la décence, de toute danse dangereuse...

— Je partage votre sentiment, repartit le monsieur ; mais que pourra faire une seule ? Il faudrait pour cela un accord, une convention entre un grand nombre de jeunes filles. Voilà ce qui serait à désirer. Cela se fera-t-il jamais ?

— Espérons, dis-je.

— Comment, vous espérez ?

— Certainement, sinon complètement et entre toutes, au moins

entre les meilleures. Mais pardonnez moi si je reviens aux hommes. Ne sont-ce pas les hommes, qui, de notre temps, sont appelés à remplir dans la vie publique les charges les plus en vue ?

— Certainement ?

— Mais à qui donc la faute, si ces hommes ne remplissent pas du tout, ou d'une manière fort insuffisante ces charges qui leur reviennent ?

— « Il me semble, répondit mon interlocuteur, qu'il s'en trouve une cause dans le désir de jouir. Je pourrais vous citer bien des personnages que leur éducation et leur position mettent à même de faire quelque chose de grand, mais le démon de l'alcool les paralyse presque tous. Je ne suis pas ennemi des réunions, mais je ne comprends pas que l'on ne puisse en faire aucune, sans que l'un ou l'autre, ou même plusieurs n'en sortent un peu trop gais, sinon tout-à-fait ivres. Quelles sont les conséquences de telles réunions ? Comme prêtre, vous les connaissez mieux que moi, puisqu'au confessionnal il vous est donné de pénétrer plus avant dans le cœur humain. Je ne puis donc que saluer l'avènement de sociétés anti-alcooliques et de tempérance pour les hommes.

— Vous demandez donc que l'on travaille à rendre les hommes plus sobres ?

— Parfaitement.

— Permettez-moi encore une question. Cette œuvre du retour à la tempérance chez l'homme, et aux délicatesses de la modestie chez la femme, peut-elle être menée à bonne fin en dehors de la religion ? Tenez-vous pour possible la réforme de la société, sans la religion chrétienne ?

— Cette réforme, sans la religion, me paraît comme un corps sans âme. C'est précisément le sujet que bien des fois j'ai mis en avant dans les réunions, mais qui bien des fois aussi ne fut accueilli qu'avec des rires moqueurs. Je suis tout à fait de l'avis du P. Abel, S. J. qui a dit : « Il faut revenir aux pratiques du christianisme. Tant que le monde moderne ne reviendra pas à la croix, je regarde comme vains tous les essais tentés pour remédier aux maux de notre époque. Je suis absolument convaincu que la paix et le bonheur rentrent dans bien des familles, si on y laissait le bon Dieu dire son mot : Le nombre des familles, qui répudient tout signe et tout sentiment religieux, augmente chaque année. On se lève — permet-



tez-moi l'expression un peu dure — on se lève comme des animaux sans raison, on se met à table comme le chien va à son bol, et on s'en retire de la même façon. Rien d'étonnant d'ailleurs si dans bien des familles l'on vit comme dès êtres privés de raison : la nuit du samedi au dimanche se passe dans la débauche ; le dimanche matin on reste au lit, et l'après-midi on se remet au plaisir. Quant à aller à l'église, et à entendre la messe, on n'y pense même pas. C'est tout juste si l'on fait encore ses pâques. Mais, mon R. Père, je vous avoue que pour beaucoup de communions pascales, je ne donnerais pas un centin. Je ne sais qui est le plus à plaindre, du bon Dieu ou du confesseur, en présence de pénitents froids comme glace, dont l'indifférence se lit sur le front.

— Vous pensez alors qu'il faudrait faire quelque chose de plus pour rendre la famille chrétienne, ou du moins la conserver telle ?

— Oui, mon Père, c'est mon désir.

— Mon cher Monsieur, je regrette d'être déjà arrivé à destination ; le trajet m'a paru si court ! Je crois cependant avoir atteint mon but, et réussi dans mon projet.

— Votre but ? votre projet ?

— Eh bien ! Vous désirez moins de luxe dans le vêtement, plus de sobriété dans le vivre, plus de simplicité dans le train de vie tant chez la femme que chez l'homme. Vous saluez l'avènement de sociétés qui se formeraient dans ce but, et vous en voudriez même davantage ?

— Oui.

— Vous attendez de la pratique des devoirs religieux dans la famille une amélioration de ce triste état de choses ?

— Certainement.

— Que diriez-vous si je vous nommais une société qui remédie à tous ces maux par les moyens que vous venez d'indiquer ? ou plutôt : une société qui renferme en elle-même toutes les autres sociétés de bien déjà existantes, et celles que vous souhaitez, serait-elle de votre goût ?

— J'y entrerais et je travaillerais de toutes mes forces à sa diffusion.

— Eh bien ! il en existe une.

— Vraiment ! laquelle ?

— C'est le Tiers-Ordre. » En riant je tirai de ma poche un petit



livre contenant la règle du Tiers-Ordre, et je dis à ce cher homme : « Ce livre, je vous le donne. Vous avez le temps, jusqu'à destination, de le lire et de juger de la vérité de mes paroles. » Le train s'arrêta. Une poignée de main, et j'étais hors de mon char, y laissant mon interlocuteur seul et tout étonné.



## CHRONIQUE ANTONIENNE

### INCONSTANCE

#### D'UNE PROTÉGÉE DE SAINT ANTOINE



DOUCE Vierge Marie, faites qu'il reprenne connaissance !

C'était la prière que, dans son malheur, madame Castillon adressait fervente vers le ciel.

Elle et ses trois enfants étaient cloués dans leurs lits par une fièvre typhoïde, et, au sein de cette affliction on leur apportait, un soir, M. Castillon, la tête meurtrie et un bras fracturé. Il avait été victime d'un accident ! Comment la chose était-elle arrivée ? Le pauvre homme était incapable de le raconter. Le matin, il avait quitté la maison dans l'intention de rendre visite à sa sœur, pour l'informer du triste état de sa femme et de ses enfants. Chemin faisant il avait rencontré de faux amis et la journée toute entière s'était passée à boire en leur compagnie. Quand vint le soir, il était loin d'être à jeun ; esclave de la boisson, il s'en allait chancelant et marchant avec peine. Il essaya de monter dans un tramway qui passait à une allure assez rapide, mais il n'avait plus le pied assez solide, il manqua son coup, et, précipité sur le pavé, il se fit de

sérieuses blessures. On le ramassa dans un état pitoyable et on le porta à son logis.

Deux jours s'étaient écoulés depuis cet accident ; un besoin incessant de boissons enivrantes torturait le malheureux Castillon, il tomba dans le délire ; il poussait sans cesse des gémissements et d'une voix lamentable suppliait qu'on lui donnât à boire. Cette agitation jointe à ses souffrances aggrava son état : on craignit qu'il ne devint fou.

Ces tragiques événements eurent de plus un contre-coup néfaste sur la santé de madame Castillon. C'est alors qu'accablée de chagrin, incapable de venir au secours de son mari et de le soulager dans ses souffrances, elle se tourna vers le ciel et mit toute sa confiance dans la prière. Dans une autre circonstance bien pénible, elle avait expérimenté l'efficace de la prière, en plaçant son mari sous la puissante protection de la Très-sainte Vierge. Il courait alors un très grand danger : sans travail et dans l'impuissance absolue de s'en procurer, il s'était vu promettre une bonne place, avec de souriantes perspectives de succès, s'il voulait seulement donner son nom à la franc-maçonnerie. Il était sur le point de céder à la tentation, se disant qu'après tout il n'y avait pas grand mal à s'enrôler dans une société, qui faisait preuve de tant de bienveillance envers un homme tombé dans le malheur ; de plus on lui avait dit tout le bien que cette antique société faisait chaque jour : on lui avait parlé du grand nombre d'associés qu'elle compte dans le monde entier, de l'aide et du secours mutuel que ses membres se prêtent ; enfin il n'avait rien de sérieux à redouter de cette démarche. Malgré les remontrances de sa femme, il ne pouvait croire que le véritable et principal lien des Francs-Maçons entre eux, fut cette haine satanique que les promoteurs du maçonisme nourrissent contre l'Eglise Catholique, cette rage diabolique qui les pousse à vouloir effacer le nom de Dieu de la surface de la terre, ou que leur philanthropie ne fut qu'un hypocrite pavillon dont ils couvraient leurs projets impies. Mais madame Castillon avait entendu récemment un sermon, où le prédicateur, dévoilant les moyens sournois employés par les sociétés secrètes pour enlever aux catholiques leur foi et saper les fondements de la famille, avait stigmatisé avec horreur leurs lâches et ténébreuses menées. Voilà pourquoi elle employait tous les moyens pour dissuader son mari de donner

son nom à cette société ; et pour mieux réussir dans son noble dessein et épargner à celui qu'elle aimait tendrement cette funeste démarche, elle l'avait placé sous le puissant patronnage de la Sainte Vierge. Marie toujours si bonne avait entendu sa confiante prière et l'avait exaucée.

Dans le nouveau malheur qui la frappait elle avait donc encore recours à son assistance. La faveur était grande et ses prières montaient ardentes vers le ciel, implorant le secours d'en haut pour son mari. Mais au lieu de revenir à lui, le pauvre homme paraissait aller plus mal : ses gémissements et ses cris continuels devenaient de plus en plus douloureux et déchiraient l'âme de son épouse éplorée. Cependant elle ne perdait pas courage au milieu de ses angoisses : elle possédait un grand fond de fermeté et cet entêtement, que l'on trouve souvent chez les femmes, devenait une ressource dans la circonstance. Sa dévotion qu'elle avait laissée s'attédir, au temps de la prospérité et du bonheur, vigoureusement excitée par la détresse où elle se trouvait se ranimait au souffle violent de l'épreuve et augmentait sa confiance dans le succès final.

Pourtant ces angoisses et la surexcitation où elle vivait augmentèrent la fièvre qui la brûlait et on s'alarmait des ravages causés par la terrible maladie : elle allait de mal en pis. Le médecin aurait voulu la transporter ailleurs, car sa situation était loin d'être favorable. A quoi bon sa science médicale, si beaucoup de soins et de vigilance n'y correspondaient de la part de sa patiente ?.. Mais il n'y pouvait songer.

Il résolut donc d'agir autrement et de faire partir M. Castillon pour l'hôpital ; là il recevrait les soins que réclamait son état. Il arrangea toute cette affaire sans en parler à la malade, car il connaissait son amour pour son mari et il savait qu'elle se refuserait à se séparer de lui. Un soir, pendant que madame Castillon, épuisée de fatigue, reposait, le médecin fit transporter son mari à l'hôpital, comptant bien qu'elle en prendrait son parti, étant donné les circonstances.

Ce ne fut que le lendemain matin que madame Castillon connut cet arrangement. N'entendant plus les cris de son mari, elle s'informa s'il était mieux. Le médecin lui apprit alors ce qu'il avait fait. A cette nouvelle la malade poussa un profond soupir, ses mains se crispèrent, elle fixa sur la figure du médecin des yeux fatigués et

démésurément ouverts, dans lesquels passait toute sa douleur. Le coup était vraiment terrible, plus terrible que ne l'avait pensé le médecin. Il ignorait les circonstances spéciales qui causait l'agonie de la malade. Son mari depuis quelque temps avait abandonné toute pratique religieuse. Il était maintenant sérieusement malade, peut être même en danger de mort : éloigné d'elle, qui aurait assez d'influence sur son esprit pour l'engager à recevoir les derniers sacrements ? de plus il vomissait, tout le long du jour, de hideux jurons et d'horribles blasphèmes. Il lui était bien dur de les entendre mais au moins à la maison personne du dehors ne le savait et maintenant à l'hôpital tous les malades les entendraient ; on en parlerait et il se tiendrait bien des propos désavantageux. Plus que jamais elle sentait que tout lui manquait sur terre et elle comprenait que seule la prière pouvait faire l'impossible. Elle leva au ciel ses yeux gros d'inquiétudes et adressa à sa puissante protectrice un suprême appel. Le médecin cherchait à calmer ses craintes en lui annonçant que son mari allait recevoir de bons soins, et qu'il y avait espoir de le voir bientôt sur pied. « Pourtant, se disait-il en lui-même, il est douteux qu'après une pareille secousse il recouvre pleinement l'usage de sa raison. »

Sur ces entrefaites madame Smith se présenta à la maison. Madame Smith était une voisine des Castillon. Ayant appris par occasion l'affliction et les épreuves de madame Castillon, elle vint lui faire une visite et lui offrir ses services. C'était de plus une véritable catholique, attentive à tous ses devoirs. Elle avait souvent entendu parler des guérisons miraculeuses de saint Antoine et elle venait en dire un mot à sa voisine. Ce n'est pas qu'elle eût moins de confiance dans le secours de la Sainte Vierge, mais elle savait pour les avoir entendu prêcher les grandes faveurs que Saint Antoine avait reçues de Marie, et elle en concluait que ce grand Saint, enfant privilégié de la Vierge, avait un pouvoir spécial sur le cœur de la Mère des miséricordes, et que leurs intercessions réunies étaient des plus puissantes devant le trône de Dieu.

*(A suivre)*

Adapté de l'allemand.





**Manuel du Citoyen Catholique.** *Ouvrage spécialement recommandé par NN. SS. les Evêques de la Province de Québec. Quatrième édition. Saint Boniface. Man. Mai 1909.*

Il suffit de dire que cet ouvrage avait été demandé par les Pères du V<sup>e</sup> Concile Provincial du Canada en 1873, qu'il a été préparé par des théologiens de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, approuvé et recommandé collectivement en 1881 par les Archevêques et Evêques de la province de Québec, et conseillé par eux à la jeunesse des Universités et à tous les hommes instruits, pour en indiquer la valeur, la sagesse et l'opportunité. S. G. Mgr de Saint-Boniface, qu'on trouve à la tête de toutes les entreprises catholiques et nationales, en a ordonné la réédition, pour que les principes et les enseignements de l'Eglise sur ces matières fassent mis à la portée du grand nombre.

Nous rappellerons que ce manuel est un véritable cours de *Droit public de l'Eglise*, bien que présenté sous une forme simple et facile ; c'est à-dire qu'il traite de notions dont la connaissance est indispensable à tous ceux qui prennent part ou désirent prendre une part active au gouvernement du Pays, soit dans la paroisse, soit sur un théâtre plus vaste ; or, dans un pays à institutions démocratiques cette ambition peut être celle de chacun. De là le nom de Manuel du CITOYEN CATHOLIQUE, car nul n'a le droit d'ignorer ce que pense l'Eglise, en matière de politique sociale, économique, domestique ; en matière d'éducation et de gouvernement.

La diffusion de cette brochure — 86 pages — est un besoin de l'heure actuelle.

V. M.

\*\*\*\*\*

**Madame Sainte Anne.** Le R. P. Paul V. Charland, dominicain, auteur d'un ouvrage sur la Bonne Sainte Anne dont le premier volume a paru en 1898, serait en mesure de compléter la

publication de cet ouvrage, par l'édition des deuxième et troisième volumes.

Il s'adresse par la voie de la Presse à tous ceux qui ont au cœur le culte de la Bonne Sainte, et particulièrement « aux deux millions six ou sept cent mille Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis » pour trouver parmi eux un nombre de souscripteurs suffisant à assurer les frais de l'impression.

La souscription pour les deux volumes qui formeront un total approximatif de 1,280 pages est de \$5.00 pour l'édition ordinaire et de \$7.50 pour l'édition de luxe (papier spécial, nombreuses gravures hors texte). Il reste du premier volume un certain nombre d'exemplaires reliés (\$2.00) qui permettront aux souscripteurs de posséder l'ouvrage complet.

Cet ouvrage, si digne d'intéresser les Canadiens-Français promet d'être intéressant, savant et documenté. Pour les renseignements détaillés s'adresser au R. P. Charland, 818, rue Middle, Fall River, Mass.

\*\*\*\*\*

**VAILLANTE JEUNESSE.** Une revue catholique pour les jeunes gens. Paraît deux fois par mois, le 5 et le 20. Prix de l'abonnement. (Pour l'Amérique) un an : 7 frs [\$1.40] six mois : 4 fr. [\$0.80]. Librairie Poussielgue, Paris, 15, rue Cassette. Sur demande un numéro spécimen franco et gratuit.



## NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-Joseph. — M. Ovila Paquette décédé subitement au mois de mai, à l'âge 26 ans après 5 ans de profession.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Louis Complaisant née Philomène Limoges, en religion Sr Marguerite Marie, décédée le 3 mai à l'âge de 63 ans dont 23 ans de profession.

— Mlle Hermine Chartier, en religion Sr Marguerite de Cortone, décédée le 29 juillet après 40 ans de profession.

— Mde Joseph Monette, décédée le 12 juillet.

— Mde Prévost, tertiaire isolée décédée le 28 mai.

Trois-Rivières. — M. Etienne Tremblay décédé le 13 février 1909. . . Ce fut un modèle de piété et de charité.

**Saint-Hyaçinthe.** — Mlle Alberta Bousquet, en religion Sr Sainte Agnès, décédée le 18 juillet, 1909, après 4 ans de profession.

**Montmagny.** — Fraternité Sainte Rose-de-Viterbe. Mde Narcisse Minville, en religion, Sr Sainte Rose-de-Viterbe, décédée le 20 juin 1909 à l'âge de 70 ans après 7 ans de profession.

— M. Léon Beaudoin, en religion Fr. Saint-Léon, décédé le 11 juillet 1909, à l'âge de 76 ans après 7 ans de profession.

— M. Joseph Gaudreau, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 13 juillet 1909, à l'âge de 56 ans après avoir fait profession sur son lit de mort.

**Lachenaie.** — Mde Vve Octave Sarrasin en religion Sr Octave, décédée le 17 juin, à l'âge de 82 ans après plusieurs années de profession.

**Sainte-Dorothée.** — Mde Alphonse Couvrette, née Clarisse Hotte, en religion Sr Delphine, décédée le 12 juin après 6 ans et 8 mois de profession.

— Mde Simon Lecavalier, née Adeline Charron décédée en juillet après 14 ans et 7 mois de profession.

— M. Zéphirin Cousineau, père, décédé en juillet après 9 ans de profession.

**Sainte-Rosalie de Bagot.** — Mde Guillaume Pelletier née Eloïse Cabana décédée le 17 avril à l'âge de 72 ans.

Tertiaire isolée, cette cher sœur donna toujours les marques du plus vif attachement au Tiers-Ordre. Aussi fut-elle une chrétienne remarquable dans sa fidélité à ses devoirs d'état et sa dévotion à la sainte Eucharistie.

**Lanoraie.** — M. Antoine Arpin, décédé le 25 mai 1909 à l'âge de 72 ans après 13 ans de profession.

**Saint-Simon de Bagot.** — M. Jean-Baptiste Cadorette en religion Fr. Saint-Jean Baptiste décédé le 22 juillet à l'âge de 72 ans après 13 ans de profession.

Monsieur Jean Baptiste Cadorette édifia dans la paroisse tous ceux qui le connurent par sa fidélité à remplir ses devoirs dans toutes les charges qu'il a occupées : Ce fut un bon chrétien, un tertiaire vraiment modèle. Il laisse à ses enfants et à ses frères dans le Tiers-Ordre l'exemple d'une piété solide. Que Dieu ait pitié de son âme !

**Lowel, Mass.** — Dlle Marie Anne Morand (de Saint-Rémi du Lac) décédée le 12 juillet à l'âge de 20 ans et cinq mois, après 2 ans de profession.



## Faveurs diverses

**Saint-Thomas de Joliette.** — Une tertiaire remercie saint Antoine de lui avoir obtenu plusieurs grâces après promesse de publier. — **Saint-Janvier.** — Faveurs obtenues par l'intercession de la sainte Vierge et du Frère Didace après promesse de publier. De P. F. — Remerciements à saint Antoine pour position obtenue. C. S. — Actions de grâces à saint Antoine pour faveurs obtenues après neuvaines et promesse de faire publier. — **Montréal.** Remerciements à saint Antoine de Padoue. F. T. 2<sup>e</sup> publi. — Grands remerciements à saint Antoine de Padoue pour faveurs obtenues après promesse de publication dans la *Revue*. Une tertiaire, zélatrice de la *Revue*. — **Sainte-Cunégonde** Remercie à saint Antoine pour la protection dans un voyage périlleux. — **Trois-Rivières.** Remerciements à saint Antoine de Padoue pour plusieurs grâces obtenues par la dévotion au XIII mardis. C. C. — **Lamoureux.** Je remercie saint Antoine et le Bon Frère Didace pour le succès d'une entreprise recommandée avec promesses d'aumônes et de publication. E. L. — **Sainte-Dorothée.** Remerciements au Sacré-Cœur, à la Sainte Vierge et à saint Antoine pour deux grandes grâces obtenues par leur entremise après promesse de publication dans la *Revue*. — Reconnaissance au Sacré-Cœur, à la Sainte Vierge et au Bienheureux Curé d'Arz pour trois faveurs obtenues après deux neuvaines faites en leur honneur. E. P. — Actions de grâces à saint Antoine M. P. — **Neilsonville.** Je remercie saint Antoine pour deux grandes faveurs accordées. A. M. M. — **Saint-Aimé.** Merci à saint Antoine de Padoue, à saint Joseph et à la Sainte Vierge pour faveur obtenue par leur intercession, De P. A. L. Abonnée. — Un agrégé de la *Pieuse Union* de saint Antoine désire remercier publiquement le bon Saint pour l'assistance qu'il lui a donnée dans diverses circonstances difficiles et joindre son témoignage à tous ceux qui proclament qu'on n'invoque jamais saint Antoine en vain. Alexandre P., acolyte.

## Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 10. — Pécheurs, 46. — Indifférents, 9. — Ivrognes, 34. — Père Communion, 1. — Vocations, 15. — Grâces d'état, 11. — Grâces spirituelles, 29. — Grâces temporelles, 35. — Familles-accord, 22. — Familles-santé, 26. — prospérité, 2. — Enfants, 24. — Jeunes gens, 18. — Jeunes filles, 15. — Positions, 12. — Objets perdus, 4. — Malades, 48. — Défunts, 40. — Spéciales, 4.